Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

MANUEL DE L'UTILISATEUR INSERT COMFORT P70 & P70 H49

FRANÇAIS/FRANCESE

Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit. Notre appareil est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

Extraflame S. p. A.

FRANÇAIS 4

MISES EN GARDE **4**
SÉCURITÉ **4**
ENTRETIEN ORDINAIRE **4**
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ **5**
NORMES DE RÉFÉRENCE **5**
GÉNÉRALITÉS 6
INSTALLATION **7**
SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES **8**
CONDITIONS GÉNÉRALES 8
CANAUX DE FUMÉE 9
CHEMINÉE 11
POTS DE CHEMINÉE 11
EXIGENCES DES PRODUITS POUR LE SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES 12
COTE D'EMBOUCHURE DES PRODUITS DE LA COMBUSTION 12
DOCUMENTATION TECHNIQUE DE L'INSTALLATION 13
INSTALLATION COMFORT P70/ P70H49 ..... **14**
ENCOMBREMENTS MINIMAUX 14
CONDUITS DE RECIRCULATION DE L'AIR **15**
MONTAGE AVEC BÂTI COULISSANT 17
MONTAGE AVEC SOCLE (EN OPTION) : **17**
MONTAGE DES CADRES **18**
EXTRACTION DE L'INSERT ET CHARGEMENT DU PELLET **19**
PELLET **20**
KIT DE CHARGEMENT FRONTAL DU PELLET (EN OPTION) **20**
PANNEAU DE COMMANDES **21**
LÉGENDE DES ICÔNES DE L'ÉCRAN 21
MENU GÉNÉRAL **22**
INSTRUCTIONS DE BASE 22
LA TÉLÉCOMMANDE **23**
HABILITATION DE L'ARRÊT RETARDÉ 23
TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES 23
CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE **24**
RÉGLAGE DE L'HEURE, JOUR, MOIS ET ANNÉE 24
RÉGLAGE DE LA LANGUE 24
FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE **25**
THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION) **26**
MENU UTILISATEUR **26**
DISPLAY 26
RÉGLAGE DU CHARGEMENT DU PELLET 26
VENTIL-1 27
STAND-BY 27
CLAVIER BLOQUÉ 28
VENTIL-2 29
EFFACER 29
CHRONO **29**
EXEMPLE DE PROGRAMMATION 30
PULIZIE A CARICO DELL'UTENTE **31**
MANUTENZIONE ORDINARIA **33**
VISUALISATIONS **34**
ALARMES **35**
CONDITIONS DE GARANTIE **36**

INDEX

MISES EN GARDE

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert à un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service technique le plus proche. Ce produit doit être réservé à l'usage pour lequel il a expressément été réalisé. Toute responsabilité contractuelle et extra-contractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou biens, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié et autorisé, qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement ultérieur du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et règlementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où l'appareil a été installé.
En cas de non respect de ces précautions, la société Extraflame S. p. A. n'assume aucune responsabilité.

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté.
Toutes les pièces électriques qui composent le produit et qui garantissent son bon fonctionnement devront être remplacées par des pièces d'origine et uniquement par un Centre d'Assistance Technique agréé.

SÉCURITÉ

- L'utilisation du poêle par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles et mentales réduites, ou par des personnes inexpérimentées est interdite, à moins qu'une personne responsable de leur sécurité ne les surveille et ne les forme sur l'utilisation de l'appareil.
- Les enfants doivent être contrôlés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne pas toucher le poêle en étant pieds nus ou en ayant d'autres parties du corps mouillées ou humides.
- Il est interdit de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.
- Ne pas tirer, débrancher ou tordre les câbles électriques qui sortent du poêle, même si celui-ci n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- Il est recommandé de positionner le câble d'alimentation de façon à ce qu'il n'entre pas en contact avec les parties chaudes de l'appareil.
- La fiche d'alimentation doit être accessible après l'installation.
- Éviter de réduire les dimensions ou d'obstruer les ouvertures d'aération de la pièce d'installation. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou des personnes handicapées non assistés.
- Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit toujours rester fermée.
- Quand l'appareil fonctionne, il est chaud au toucher, en particulier toutes les surfaces extérieures ; il est donc recommandé de faire attention.
- Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- Le poêle a été conçu pour être utilisé dans n'importe quelle condition climatique (même critique). Cependant, en cas de climat particulièrement défavorable (vent fort, gel), les systèmes de sécurité pourraient se déclencher, provoquant ainsi l'arrêt du poêle. Si cela se produit, contacter le Service d'Assistance Technique et surtout ne pas désactiver les systèmes de sécurité.
- En cas d'incendie du conduit de fumée, se munir d'extincteurs adéquats pour étouffer les flammes ou appeler les pompiers.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.
- N'utiliser aucun liquide inflammable pour l'allumage
- Au cours du remplissage, veiller à ce que le sac de pellets n'entre pas en contact avec l'appareil.
- Les faïences sont des produits artisanaux et en tant que tels, elles peuvent présenter des micro-grumeaux, des craquelures et des imperfections chromatiques. Ces caractéristiques démontrent leur valeur. Étant donné leur coefficient de dilatation différent, l'émail et la faïence produisent des micro-fissures (craquelures) qui témoignent de leur authenticité. Pour nettoyer les faïences, il est conseillé d'utiliser un chiffon doux et sec. Si vous utilisez un détergent ou un liquide, ce dernier pourrait pénétrer à l'intérieur des fissures et les mettre en évidence.

ENTRETIEN ORDINAIRE

Selon le décret du 22 janvier 2008 n°37 art.2, l'expression « entretien ordinaire » définit les interventions ayant pour but de contenir la dégradation normale d'usage, et d'affronter les événements accidentels qui comportent la nécessité de premières interventions, qui ne modifient cependant pas la structure de l'installation sur laquelle on intervient, ou sa destination d'usage selon les prescriptions prévues par la règlementation technique en vigueur et le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ LÉGENDE : * = PRÉSENT, - = NON PRÉSENT	POÊLES
Carte électronique : elle intervient directement en mettant en alarme le produit jusqu'au refroidissement complet, en cas de rupture du moteur de fumées, rupture du moteur de chargement du pellet, black-out (si supérieur à 10 secondes), allumage raté	*
Microrupteur porte : Avec la porte ouverte, le fonctionnement du système de nettoyage du brasier est bloqué	-
Pressostat électronique : en cas de dépression inadaptée, il met la machine en alarme.	*
Fusible F 2.5 A 250 V (poêles) : il protège la machine contre les écarts de courant violents	*
Bulbe mécanique réglé à 85 °C à réarmement manuel : il agit en bloquant le chargement de combustible si la température (t°) du réservoir de pellet atteint la limite de 85 °C. **Le réarmement doit être effectué par un personnel qualifié et/ou l'assistance technique du fabricant**	*
Sonde de contrôle de température du réservoir à pellet : en cas de surchauffe du réservoir, la machine module automatiquement pour revenir aux valeurs de température normales (* sur les modèles prévus)	*
Pressostat mécanique air : il bloque le pellet en cas de dépression insuffisante (sur les modèles prévus)	*

NORMES DE RÉFÉRENCE

L'installation doit être conforme à :

- **UNI 10683 (2012) Générateurs de chaleur alimentés au bois ou avec d'autres combustibles solides :**

Les cheminées doivent être conformes aux normes :

- UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, UNI EN 1806 en cas de cheminées non métalliques :
- EN 13384 méthode de calcul des caractéristiques thermo-aérauliques des cheminées.
- UNI EN 1443 (2005) cheminées : conditions générales.
- UNI EN 1457 (2012) cheminées : conduits internes en terre cuite et céramique.
- UNI/TS 11278 cheminées (2008) Cheminées/ Conduits de fumée/Conduits/Tuyaux d'évacuation métalliques.
- UNI 7129 point 4.3.3 dispositions, règles locales et prescriptions des Sapeurs Pompiers.

RÈGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES

Il faut respecter toutes les lois et règlementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où l'appareil a été installé.

TERMES ET DÉFINITIONS

Aération : renouvellement de l'air nécessaire pour éliminer les produits de la combustion et pour éviter les mélanges ayant une teneur dangereuse en gaz non brûlés.

Appareil à foyer fermé : appareil prévu pour le fonctionnement avec chambre de combustion fermée.

Appareil à tirage forcé : appareil équipé de ventilation dans le circuit de fumées et de combustion, avec refoulement des fumées avec une pression positive par rapport au milieu.

Cheminée : structure consistant en une ou plusieurs parois contenant une ou plusieurs voies d'échappement.
Cet élément, dont la structure est surtout verticale, a pour but d'expulser, à une hauteur convenable par rapport au sol, les produits de la combustion.

Conduit de cheminée : composant ou composants qui raccordent la sortie du générateur de chaleur à la cheminée.

Pot de cheminée : dispositif placé à l'embouchure de la cheminée, permettant la dispersion des produits de la combustion, même en présence de conditions atmosphériques défavorables.

Condensation : produits liquides qui se forment lorsque la température des fumées est inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

Conduit pour tuyauterie : conduit composé d'un ou plusieurs élément(s) dont la structure est surtout verticale, adapté(s) de façon spécifique pour recueillir et expulser les fumées, et pour résister dans le temps contre les composants et les éventuelles condensations des fumées.
Il est adapté pour être inséré dans une cheminée, un compartiment technique déjà présent ou neuf, même dans les nouveaux bâtiments.

Installation étanche : installation d'un appareil à fonctionnement étanche, de façon à ce que tout l'air nécessaire à la combustion soit prélevé de l'extérieur.

Maintenance : ensemble des interventions nécessaires à garantir dans le temps la sécurité et le fonctionnement, et à conserver l'efficacité de l'installation selon les paramètres prescrits.

Système cheminée : cheminée installée en utilisant une combinaison de composants compatibles, fabriqués ou spécifiés par un seul fabricant dont la responsabilité du produit concerne toute la cheminée.

Système d'évacuation des fumées : installation pour l'évacuation des fumées indépendante de l'appareil, constituée d'un canal de fumée, d'une cheminée, d'une montée et d'un éventuel pot de cheminée.

Zone de rayonnement : zone immédiatement adjacente au foyer, où se diffuse la chaleur rayonnante provoquée par la combustion.

Zone de reflux : zone de l'extrados du toit où ont lieu des surpressions ou dépressions pouvant influencer la bonne évacuation des produits de la combustion.

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT DES OPÉRATIONS

L'exécution professionnelle et le fonctionnement correct de l'installation comprennent une série d'opérations :

1. Activités préalables :

- vérification de l'adaptation de la pièce d'installation,
- vérification de l'adaptation du système d'évacuation des fumées,
- vérification de l'adaptation des prises d'air extérieur ;

2. Installation :

- réalisation de la ventilation et raccordement aux prises d'air extérieur,
- réalisation et raccordement au système d'évacuation des fumées,
- montage et pose,
- éventuels branchements électriques et hydrauliques,
- pose de l'isolation,
- essai d'allumage et de fonctionnement,
- pose de finitions et revêtements ;

3. Remise de la documentation complémentaire ;

4. Contrôle et maintenance.

D'autres mesures peuvent être demandées selon les besoins spécifiques des Autorités compétentes.

ACTIVITÉS PRÉALABLES

GÉNÉRALITÉS

Avant de procéder à toute opération de montage ou pose, il faut effectuer la vérification de compatibilité de l'installation, des éventuelles limites disposées par des règlementations administratives locales, des prescriptions particulières ou conventionnelles, dérivant d'un règlement de copropriété, domestique ou de lois ou actes administratifs.

Il faut notamment vérifier l'adaptation :

- des pièces d'installation ; la présence, dans les pièces d'installation et dans les pièces adjacentes et communicantes, d'appareils déjà installés, même alimentés avec des combustibles différents, en faisant particulièrement attention aux installations non autorisées.

- du système d'évacuation des fumées
- des prises d'air externes

ADAPTATION DU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

L'installation doit être précédée d'une vérification de compatibilité entre l'appareil et le système d'évacuation des fumées, en vérifiant les éléments suivants :

- l'existence de la documentation de l'installation ;
- l'existence et le contenu de la plaquette de la cheminée ;
- l'adaptation de la section interne de la cheminée ;
- l'absence d'obstructions le long de toute la cheminée ;
- la hauteur et le développement surtout vertical de la cheminée ;
- l'existence et l'adaptation du pot de cheminée ;
- la distance de la paroi externe de la cheminée et du canal de fumée par rapport aux matériaux
- combustibles ;
- le type et le matériau de la cheminée ;
- l'absence d'autres raccordements à la cheminée.

INSTALLATION

L'installation dans les pièces avec danger d'incendie est interdite. Il est également interdit d'effectuer l'installation à l'intérieur de pièces à usage d'habitation (sauf pour les appareils à fonctionnement étanche) :

- dans lesquelles se trouvent des appareils à combustible liquide à fonctionnement continu ou discontinu, qui prélèvent l'air comburant dans la pièce où ils sont installés, ou bien
- dans lesquelles se trouvent des appareils à gaz de type B destiné au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire, et dans les pièces adjacentes et communicantes, ou bien
- dans lesquelles la dépression mesurée entre milieu extérieur et milieu intérieur serait supérieure à 4 Pa

Installations dans les salles de bain, chambres à coucher et studios

Dans les salles de bain, les chambres à coucher et les studios, seule l'installation étanche est permise, ou bien l'installation d'appareil à foyer fermé, avec prélèvement canalisé de l'air comburant par l'extérieur.

Conditions de la pièce d'installation

Les plans d'appui et/ou les points de soutien doivent avoir une capacité portante pouvant supporter le poids global de l'appareil, des accessoires et des revêtements de l'appareil.
Les murs adjacents latéraux et arrière, ainsi que le plan d'appui au sol, doivent être réalisés en matériau non combustible, selon le tableau.

RÉFÉRENCES	OBJETS INFLAMMABLES	OBJETS NON INFLAMMABLES
A	200 mm	100 mm
B	1500 mm	750 mm
C	200 mm	100 mm

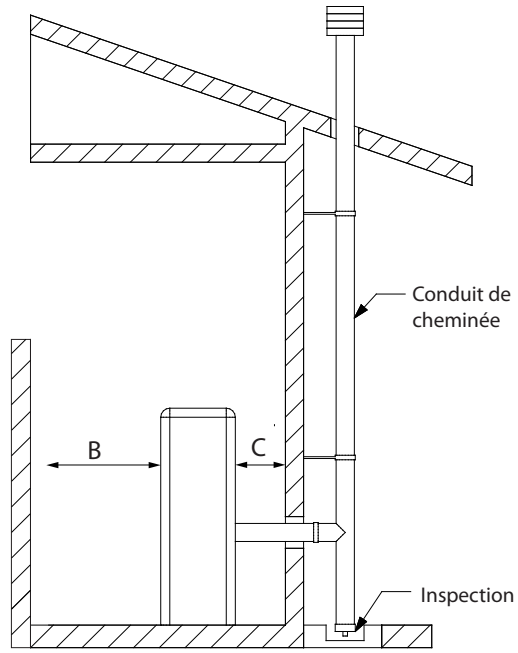

figure 1

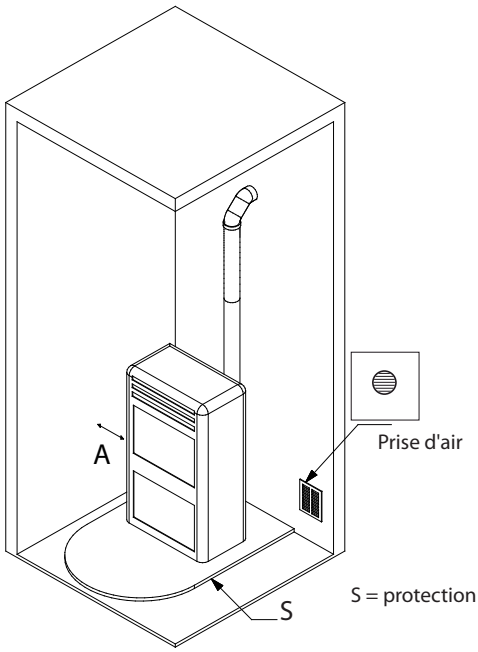

figure 2

Dans tous les cas, la température des matériaux combustibles adjacents ne doit pas atteindre une température supérieure ou égale à la température ambiante augmentée de 65 °C.

Le volume minimum de la pièce où l'appareil est installé doit être supérieur à 15 m^3.

VENTILATION ET AÉRATION DES PIÈCES D'INSTALLATION

La ventilation est suffisante quand la pièce est équipée de prises d'air selon le tableau :

Prises d'air
Voir figure 2

les catégories d'appareils	la Norme de référence	le pourcentage de la section nette d'ouverture par rapport à la section de sortie des fumées de l'appareil	la valeur minimale nette d'ouverture du conduit de ventilation
Poêles à pellet	UNI EN 14785	-	80 cm^2

Dans tous les cas, la ventilation est suffisante quand la différence de pression entre milieu extérieur et milieu intérieur est inférieure ou égale à 4 Pa.

En présence d'appareils à gaz de type B à fonctionnement intermittent, non destinés au chauffage, il faut effectuer une ouverture d'aération et/ou ventilation. Les prises d'air doivent répondre aux exigences suivantes :

- être protégées par des grilles, grillages métalliques, etc., sans en réduire la section utile nette ;
- être réalisées de façon à rendre possibles les opérations de maintenance ;
- être placées de façon à ne pas pouvoir être bouchées ;

L'afflux de l'air peut être obtenu aussi d'une pièce adjacente à celle de l'installation (aération et ventilation indirecte), pourvu que le flux puisse advenir librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur.
La pièce adjacente ne peut pas être utilisée comme garage, stock de matériau combustible ou autres activités comportant un danger d'incendie, salle de bain, chambre à coucher ou pièce commune de l'immeuble.

SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

CONDITIONS GÉNÉRALES

Chaque appareil doit être raccordé à un système d'évacuation des fumées adéquat, et garantir une dispersion adéquate dans l'atmosphère des produits de la combustion. L'évacuation des produits de la combustion doit avoir lieu par le toit. L'évacuation directe par le mur vers des espaces fermés, même à ciel ouvert, est interdite.
Il n'est notamment pas permis d'utiliser des tuyaux métalliques souples extensibles.
La cheminée doit recevoir l'évacuation uniquement du canal de fumée raccordé à l'appareil. Les éléments suivants ne sont donc pas admis : conduits de cheminée collectifs ; passage, dans la cheminée ou dans le canal de fumée, des évacuations de hottes au-dessus des appareils de cuisson en tout genre ; évacuations provenant d'autres générateurs.
Le canal de fumée et la cheminée doivent être raccordés avec une solution de continuité, de façon à éviter que la cheminée ne s'appuie sur l'appareil.
Il est interdit de faire passer à l'intérieur des systèmes d'évacuation des fumées, même surdimensionnés, d'autres canaux d'adduction d'air et des tuyaux d'installations industrielles.

Les composants du système d'évacuation des fumées doivent être choisis selon la typologie d'appareil à installer, selon :

- en cas de cheminées métalliques : UNI/ TS 11278, en faisant particulièrement attention aux indications de la désignation ;
- en cas de cheminées, non métalliques : UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, .-UNI EN 1806;

en tenant notamment compte de :

- la classe de température ;
- la classe de pression (étanchéité aux fumées) au moins égale à l'étanchéité nécessaire pour l'appareil ;
- la résistance à l'humidité (étanchéité à la condensation) ;
- la classe ou niveau de corrosion et caractéristiques du matériau constituant la paroi interne en contact avec les fumées.
- la classe de résistance au feu provenant de la suie ;
- la distance maximale par rapport aux matériaux combustibles.

L'installateur du système d'évacuation des fumées, une fois qu'il a terminé l'installation et effectué les contrôles et vérifications, doit fixer de façon visible, près de la cheminée, la plaquette de la cheminée fournie par le fabricant avec le produit. Elle doit être complétée par les informations suivantes :

- le diamètre nominal ;

- la distance par rapport aux matériaux combustibles, indiquée en millimètres, suivie du symbole de la flèche et de la flamme ;
- les données de l'installateur et la date d'installation.

À chaque fois qu'il faut traverser des matériaux combustibles, il faut respecter les indications suivantes :

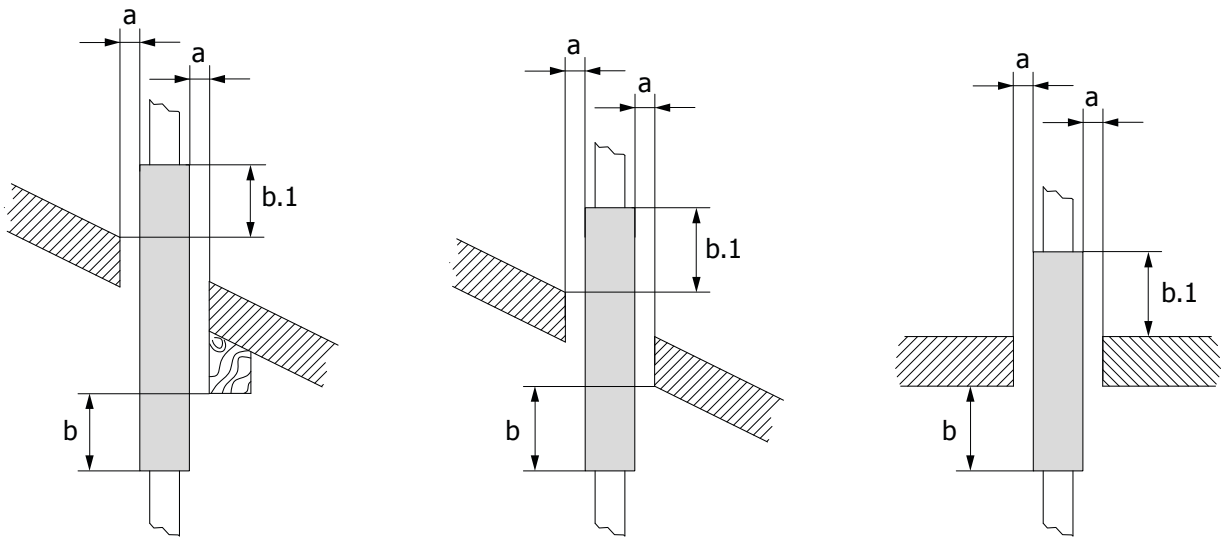

SYMBOLE	DESCRIPTION	COTE[MM]
b	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles à partir de l'intrados du plancher/sol/paroi	500
b.1	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles à partir de l'intrados du plancher/sol	500
a	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles définie par le fabricant	G(xxx)
La couleur blanche définit les conduits à une paroi. La couleur grise définit les systèmes cheminée en double paroi étanche.		
Il est possible d'éliminer la cote A uniquement en cas d'utilisation d'un écran opportun (par exemple : rosace) de protection contre la chaleur pour l'intrados du plancher/sol		

CANAUX DE FUMÉE

Conditions générales

Les canaux de fumée doivent être installés dans le respect des prescriptions générales suivantes :

- être étanches s'ils passent à l'intérieur des pièces à ne pas chauffer ou externes au bâtiment ;
- ils ne doivent pas traverser de pièces dans lesquelles l'installation d'appareils à combustion est interdite, ni de pièces compartimentées au feu ou comportant un danger d'incendie, ni de pièces et/ou espaces impossibles à inspecter ;
- être installés de façon à permettre les dilatations thermiques normales ;
- être fixés à l'embouchure de la cheminée sans dépasser à l'intérieur ;
- l'utilisation de tuyaux métalliques souples n'est pas admis pour le raccordement de l'appareil à la cheminée ;

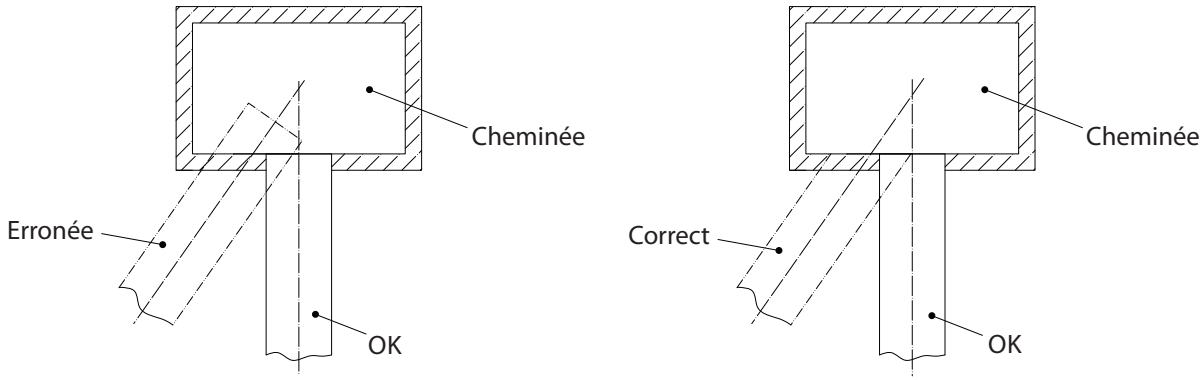

- les tronçons en contre-pente ne sont pas admis ;
- les canaux de fumée doivent avoir, sur toute leur longueur, un diamètre non inférieur à celui du raccord du conduit d'évacuation de l'appareil ; d'éventuels changements de section ne sont admis qu'au niveau de l'embouchure de la cheminée ;
- être installés de façon à limiter la formation de condensation et en éviter la sortie par les jonctions ;
- ils doivent être placés à une distance par rapport aux matériaux combustibles non inférieure à celle indiquée dans la désignation du produit ;
- le canal de fumée/conduit doit permettre la récupération de la suie, et doit pouvoir être ramoné et inspecté après le démontage ou à travers des ouvertures d'inspection, quand il n'est pas accessible par l'intérieur de l'appareil.

PRESCRIPTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES APPAREILS ÉQUIPÉS D'ÉLECTRO-VENTILATEURS POUR L'EXPULSION DES FUMÉES

Pour les appareils générateurs de chaleur munis d'un ventilateur électronique pour l'expulsion des fumées, respecter les conditions suivantes :

- Les sections horizontales devront avoir une pente minimum de 3 % vers le haut
- La longueur de la section horizontale, qui doit être minimale, ne doit pas dépasser 3 mètres.
- Le nombre de changements de direction, y compris celui pour l'emploi d'élément en T, ne doit pas être supérieur à 4 .

EXEMPLES DE RACCORDEMENT CORRECT À LA CHEMINÉE

Installation avec conduit de cheminée interne

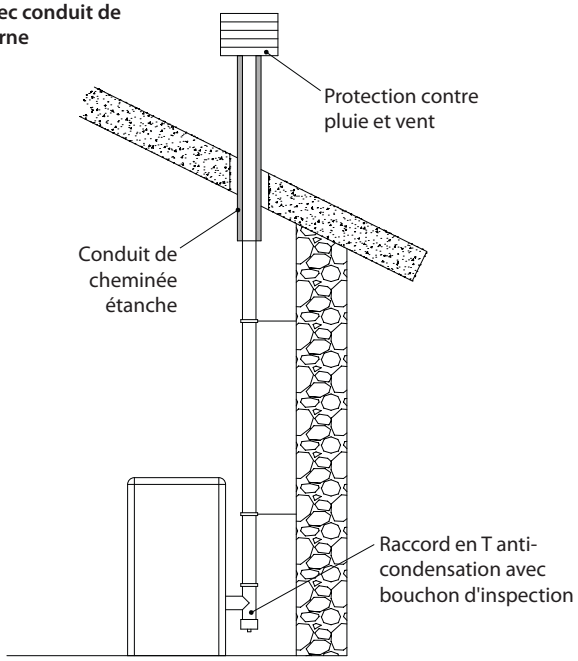

Installation avec conduit de cheminée interne - externe

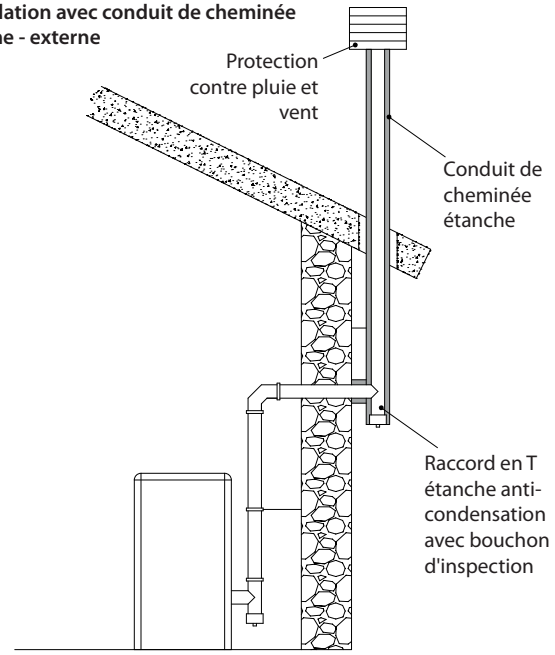
Protection contre pluie et vent
Conduit de cheminée étanche
Raccord en T étanche anti-condensation avec bouchon d'inspection

IL EST DÉCONSEILLÉ D'INSTALLER COMME PREMIÈRE PARTIE INITIALE UN COUDE À 90 °, CAR LA CENDRE BOUCHERAIT VITE LE PASSAGE DES FUMÉES, CAUSANT AINSI DES PROBLÈMES AU TIRAGE DU POÊLE. VOIR FIGURE CI-DESSOUS :

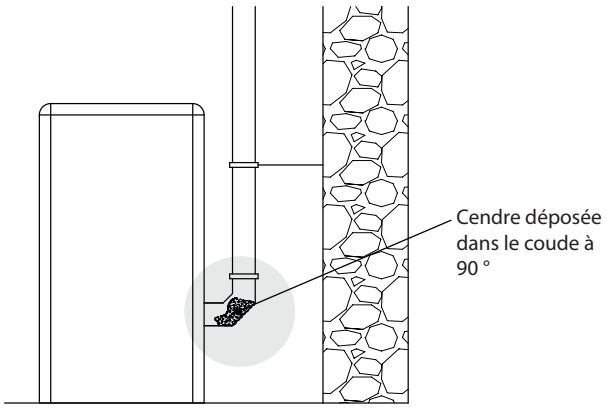

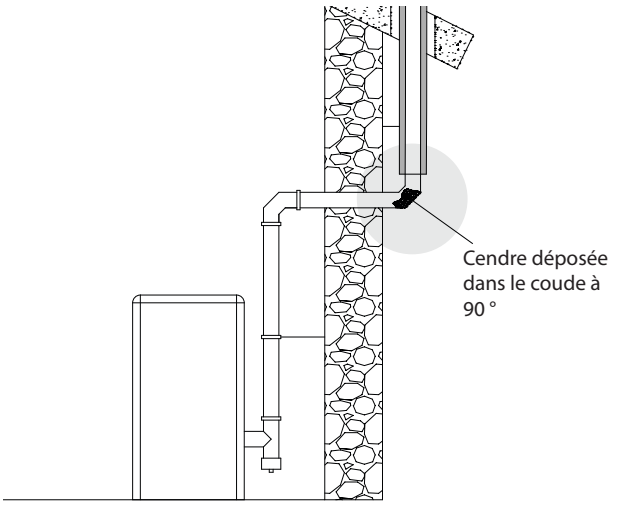

EXEMPLES DE RACCORDEMENT CORRECT À LA CHEMINÉE

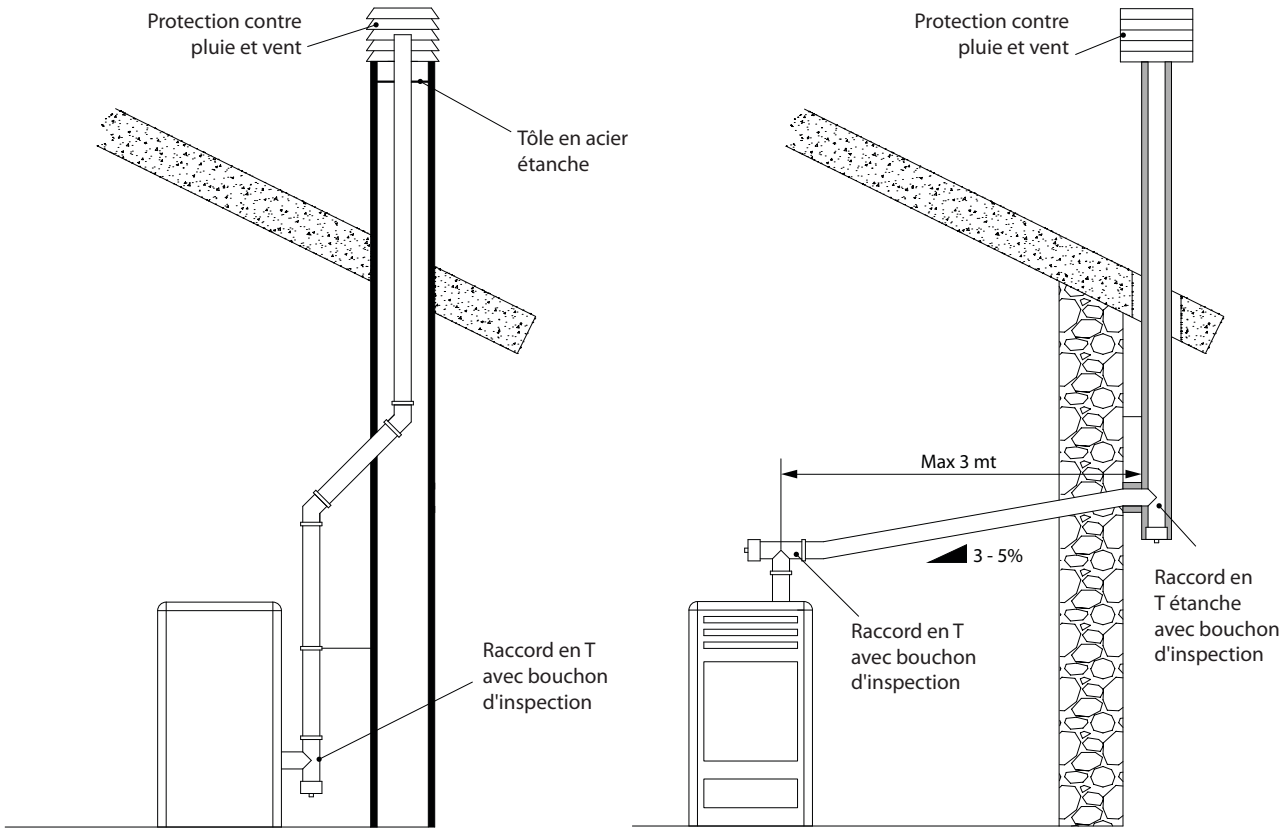
Protection contre pluie et vent
Tôle en acier étanche
Raccord en T avec bouchon d'inspection
Protection contre pluie et vent
Max 3 mt
3 - 5%
Raccord en T avec bouchon d'inspection
Raccord en T étanche avec bouchon d'inspection

Il est obligatoire d'utiliser des tuyauteries étanches.

CHEMINÉE

Les cheminées pour l'évacuation dans l'atmosphère des produits de la combustion doivent, en plus des conditions générales :

- fonctionner en pression négative (le fonctionnement en pression positive n'est pas admis) ;
- avoir une section interne de forme circulaire de préférence ; les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis avec rayon non inférieur à 20 mm (des sections équivalentes du point de vue hydraulique peuvent être utilisées si le rapport entre le côté le plus petit et le côté le plus grand du rectangle qui circonscrit la section n'est pas supérieur à 1, 5) ;
- être utilisées exclusivement pour l'évacuation des fumées ;
- avoir une structure surtout verticale, et être privées de tout étranglement sur toute leur longueur ;
- avoir pas plus de deux changements de direction, avec un angle d'inclinaison non supérieur à 45° ;
- être équipées, en cas de fonctionnement humide, d'un dispositif pour le drainage des reflux (condensation, eau de pluie) ;

Système tubé

Un système tubé peut être réalisé avec un ou plusieurs conduit(s) pour tuyauterie fonctionnant uniquement avec pression négative par rapport au milieu.

Le tuyau flexible conforme à la norme UNI EN 1856-2, ayant des caractéristiques T400-G, répond aux exigences.

POTS DE CHEMINÉE

Les pots de cheminée doivent répondre aux exigences suivantes :

- avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle de la cheminée/système tubé sur lequel il est inséré ;
- être conformés de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée/système tubé de la pluie et de la neige ;
- être construits de façon à garantir l'évacuation des produits de la combustion, même en cas de vents provenant de n'importe quelle direction et avec n'importe quelle inclinaison ;
- ils doivent être privés de moyens auxiliaires mécaniques d'aspiration.

COTE D'EMBOUCHURE DES PRODUITS DE LA COMBUSTION

La cote d'embouchure est déterminée en mesurant la hauteur minimale se trouvant entre le manteau de couverture et le point inférieur de la section de sortie des fumées dans l'atmosphère. Cette cote doit se trouver en-dehors de la zone de reflux et à une distance adaptée par rapport aux obstacles empêchant ou rendant difficile l'évacuation des produits de la combustion ou par rapport aux ouvertures ou zones accessibles.

Zone de reflux
La cote d'embouchure doit se trouver en-dehors de la zone de reflux, calculée selon les indications ci-dessous.
À proximité de la ligne de faîte, on considère la plus petite des deux.

Zone de respect pour cote d'embouchure

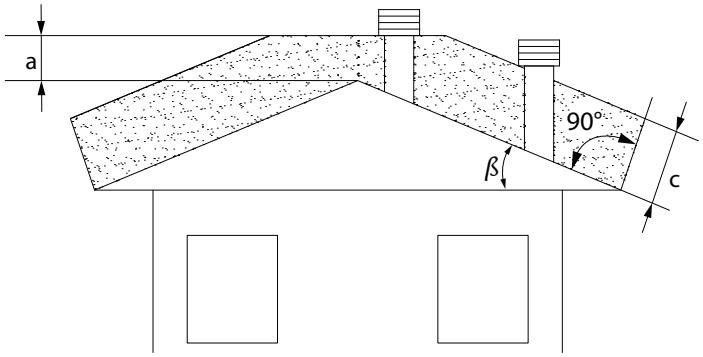

Zone de respect pour la cote d'embouchure au-dessus du toit en pente (β >10 °)

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION	ZONE À RESPECTER (MM)
c	Distance mesurée à 90 ° par rapport à la surface du toit	1300
a	Hauteur au-dessus du faîte du toit	500

L'embouchure d'une cheminée/système tubé ne doit pas être à proximité d'obstacles pouvant créer des zones de turbulence et/ou faire obstacle à la bonne évacuation des produits de la combustion et des opérations de maintenance à effectuer sur le toit. Vérifier la présence d'autres pots de cheminée ou de fenêtres de toit et lucarnes.

EXIGENCES DES PRODUITS POUR LE SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Classe de température

En cas d'appareil à pellets, les classes de température inférieures à T200 ne sont pas admises.

Classe de résistance au feu provenant de la suie

Pour un système d'évacuation des fumées asservi à des appareils alimentés, avec combustibles solides, la résistance au feu provenant de la suie est nécessaire. La désignation doit donc être indiquée par la lettre G suivie de la distance par rapport aux matériaux combustibles, exprimée en millimètres (XX) (selon la norme UNI EN 1443).

En cas d'appareils à pellets, les systèmes d'évacuation des fumées doivent être étanches. Si on utilise des éléments à double désignation (E et O, avec ou sans élastomère d'étanchéité), pour le raccordement de l'appareil à la cheminée, il faudra respecter la distance minimale XX, exprimée en millimètres, indiquée par la désignation G. En cas d'incendie provenant de la suie, il faut restaurer les conditions initiales (remplacement des joints et éléments endommagés et nettoyage de ceux qui restent).

Essais d'allumage

Le fonctionnement de l'appareil doit être vérifié par un essai d'allumage, c'est-à-dire :

- pour les appareils à alimentation mécanique, il faut terminer la phase d'allumage, en vérifier le bon fonctionnement au moins pour les 15 minutes suivantes, ainsi que l'extinction ;

Pour les appareils insérés dans une installation de chauffage à eau chaude (thermo-cheminées, thermo-chaudières), le test doit s'étendre également à tout le circuit hydraulique.

Revêtements et finitions

Les revêtements et les finitions doivent être appliqués seulement après avoir vérifié le bon fonctionnement de l'appareil selon les modalités indiquées.

DOCUMENTATION TECHNIQUE DE L'INSTALLATION

Une fois l'installation terminée, l'installateur doit remettre au propriétaire ou à la personne qui le représente, aux termes de la loi en vigueur, la déclaration de conformité de l'installation, accompagnée du :

1) livret d'utilisation et de maintenance de l'appareil et des composants de l'installation (comme par exemple canaux de fumées, cheminée, etc.) ;
2) de la copie photostatique ou photographique de la plaquette de la cheminée ;
3) du livret d'installation (le cas échéant).

L'installateur doit se faire donner un reçu de la documentation remise, et la conserver avec une copie de la documentation technique concernant l'installation effectuée.

Installation effectuée par différentes personnes

Si les phases de l'installation sont réalisées par différentes personnes, chacune d'entre elles doit documenter la partie de travail effectuée, au bénéfice du client et du préposé à la phase suivante.

CONTRÔLE ET MAINTENANCE

Régularité des opérations
La maintenance de l'installation de chauffage et de l'appareil doit être effectuée régulièrement, selon le tableau suivant :

TYPOLOGIE D'APPAREIL INSTALLÉ	<15kW	(15- 35) kW
Appareil à pellet	1 an	1 an
Appareils à eau (thermo-cheminées, thermo-chaudières, cuisinières-chaudières)	1 an	1 an
Chaudières	1 an	1 an
Système d'évacuation des fumées	4 t de combustible utilisé	4 t de combustible utilisé

Pour obtenir de plus amples détails, consulter le chapitre « nettoyage et maintenance ».

Rapport de contrôle et maintenance

À la fin des opérations de contrôle et/ou maintenance, il faut rédiger un rapport à remettre au propriétaire - ou son représentant - confirmant par écrit la réception. Le rapport doit indiquer les situations rencontrées, les interventions effectuées, les éventuels composants remplacés ou installés et les éventuelles observations, recommandations et prescriptions.
Le rapport doit être conservé avec la documentation pertinente.

Dans le rapport de contrôle et maintenance, il faut mentionner :
- les anomalies rencontrées et impossibles à éliminer, comportant des risques pour la sécurité de l'utilisateur ou des risques de grave dommage pour le produit ;
- les composants manipulés.

En cas d'anomalies mentionnées ci-dessus, le propriétaire - ou son représentant - doit être averti par écrit, dans le rapport de maintenance, de ne pas utiliser l'installation jusqu'au rétablissement complet des conditions de sécurité.

Dans le rapport de contrôle et maintenance, il faut indiquer les données significatives du technicien ou de l'entreprise ayant effectué les opérations de contrôle et/ou maintenance, avec ses coordonnées, la date de l'intervention et la signature de l'opérateur.

INSTALLATION COMFORT P70/ P70H49

L'insert est livré avec un bâti coulissant en fer qui permet de l'installer dans une cheminée préexistante.
Ce bâti coulissant permet d'extraire aisément l'insert tant pour le chargement des pellets dans le réservoir que pour toute opération éventuelle de maintenance ou de nettoyage de fin de saison. Si vous ne disposez pas de cheminée, il est possible d'en construire une en utilisant le socle porte-insert (kit en option). En effet, ce dernier a pour fonction de fixer l'insert au sol.

DESCRIPTION DES COMPOSANTS :

A. Conduit d'aspiration de l'air primaire

B. Conduit d'évacuation des fumées

C. Cadre d'adaptation

D. Bâti coulissant et rails

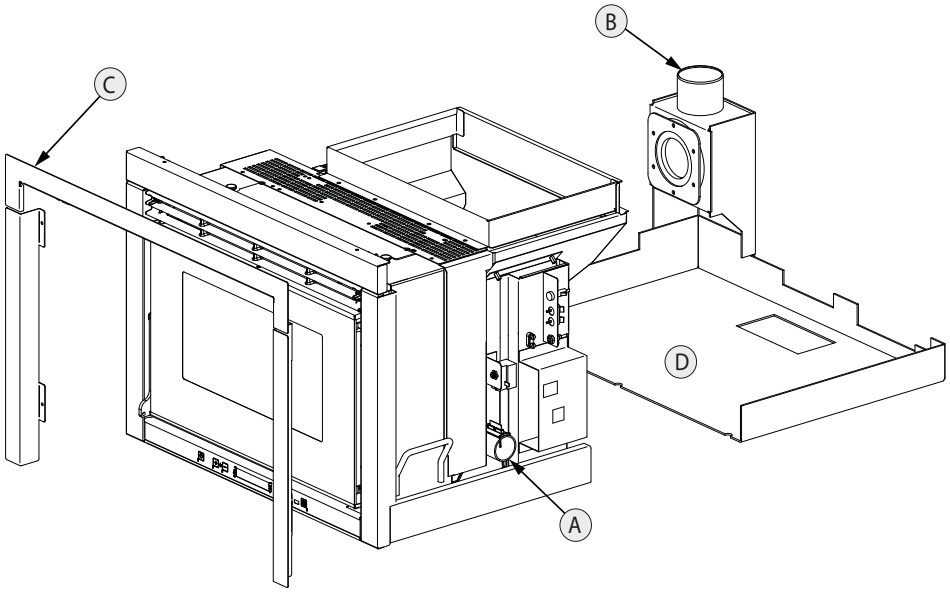

ENCOMBREMENTS MINIMAUX

P70	P70H49
MINIMUM 570 X 720 MM AVEC OU SANS TIROIR EN OPTION	MINIMUM 500 X 720 mm SANS TIROIR EN OPTION
	MINIMUM 570 X 720 mm AVEC TIROIR EN OPTION

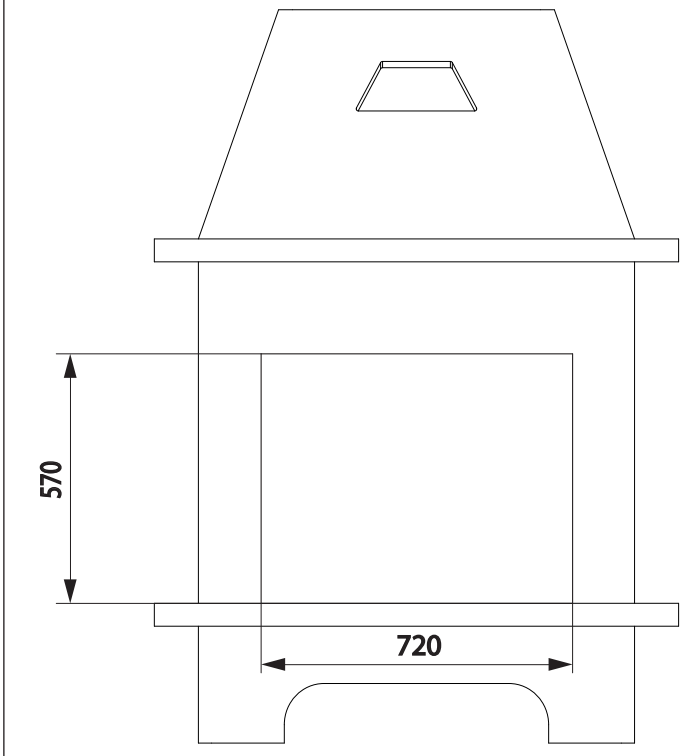

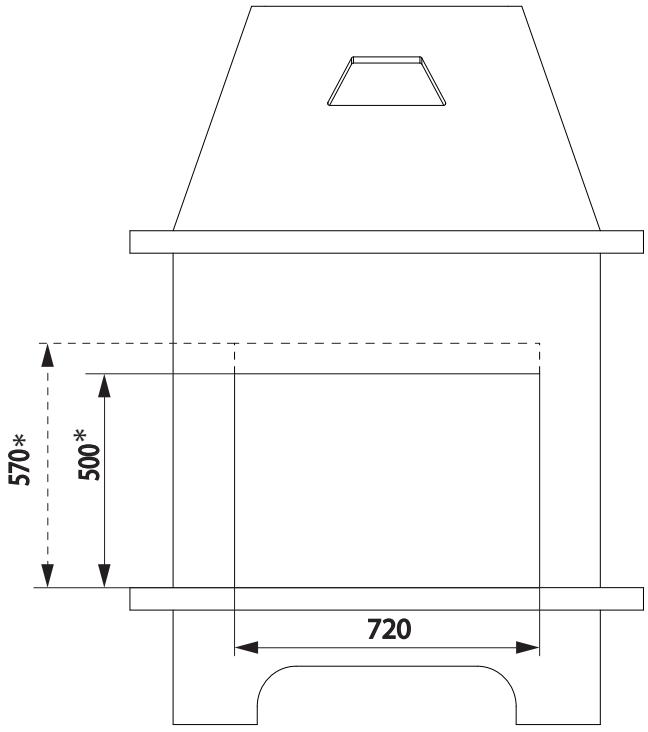

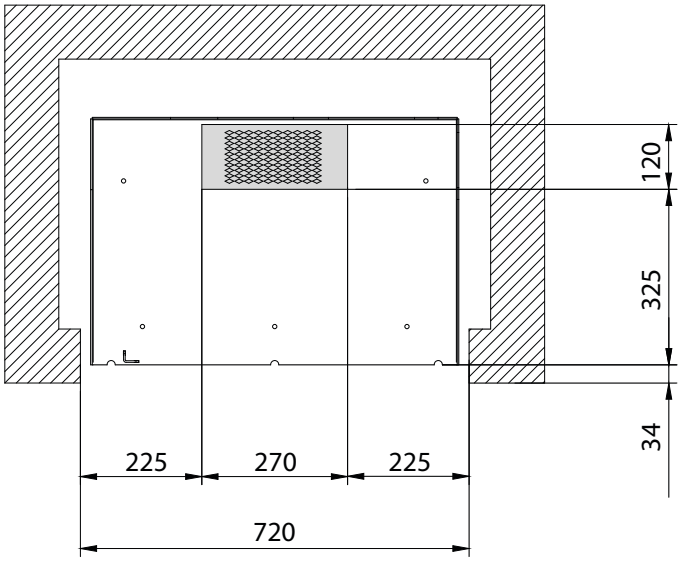

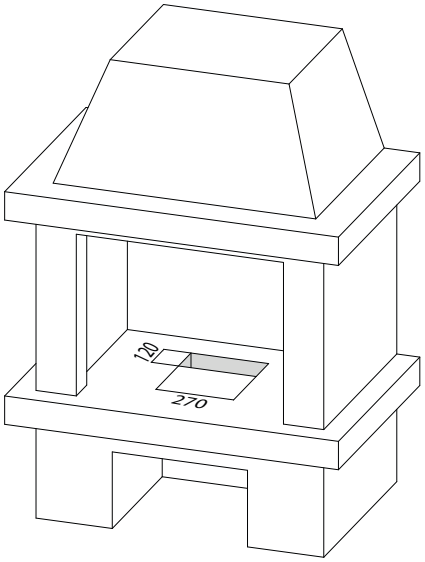

CONDUITS DE RECIRCULATION DE L'AIR

Pour un fonctionnement correct, il faut créer une recirculation de l'air à l'intérieur de la structure qui habille l'insert afin d'éviter toute surchauffe éventuelle de l'appareil.
Pour garantir cette recirculation, il suffit de pratiquer une ou plusieurs ouvertures tant sur la partie inférieure que sur la partie supérieure du revêtement.
Il faut respecter les mesures suivantes :

- **PARTIE INFÉRIEURE (ENTRÉE D'AIR FROID) D'UNE SURFACE TOTALE MINIMALE DE 550 CM².**
- **PARTIE SUPÉRIEURE (SORTIE D'AIR CHAUD) D'UNE SURFACE TOTALE MINIMALE DE 550 CM².**

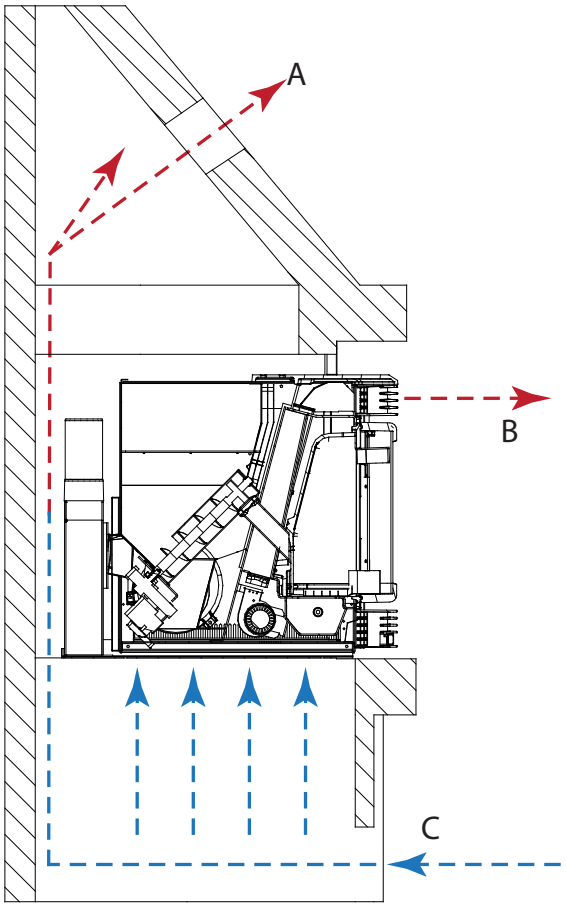

Référence A

- **Air chaud de convection de 550 cm²** : Il faut faire évacuer la chaleur accumulée à l'intérieur du revêtement pour éviter une surchauffe excessive de l'insert.

Référence B

- **Ventilation forcée :**

Le ventilateur tangentiel distribue la chaleur développée par l'insert dans la pièce.

Référence C

- **Entrée de l'air de la pièce de 550 cm² :**

Pour permettre une recirculation de l'air, il faut prévoir un point d'entrée d'air de préférence situé sur la partie inférieure de la structure pour favoriser la convection. L'air devra être prélevé dans le local de fonctionnement de la machine.

LE TUYAU POUR LA SORTIE DES FUMÉES DOIT TOUJOURS SE TROUVER À UNE DISTANCE MINIMALE DE 50 MM PAR RAPPORT À TOUT ÉLÉMENT INFLAMMABLE.

Il faut créer un trou (figure 1) sur la base d'appui de la cheminée pour la recirculation de l'air et pour garantir l'air comburant en vue d'une combustion correcte de l'insert.
S'il n'est pas possible de réaliser le trou central dans le bâti, il faut créer deux ouvertures sur le côté de la base d'appui, dont la surface est identique à la surface totale de la prise d'air inférieure de 550 cm² (2 x 275 cm²) (Voir figure 2).

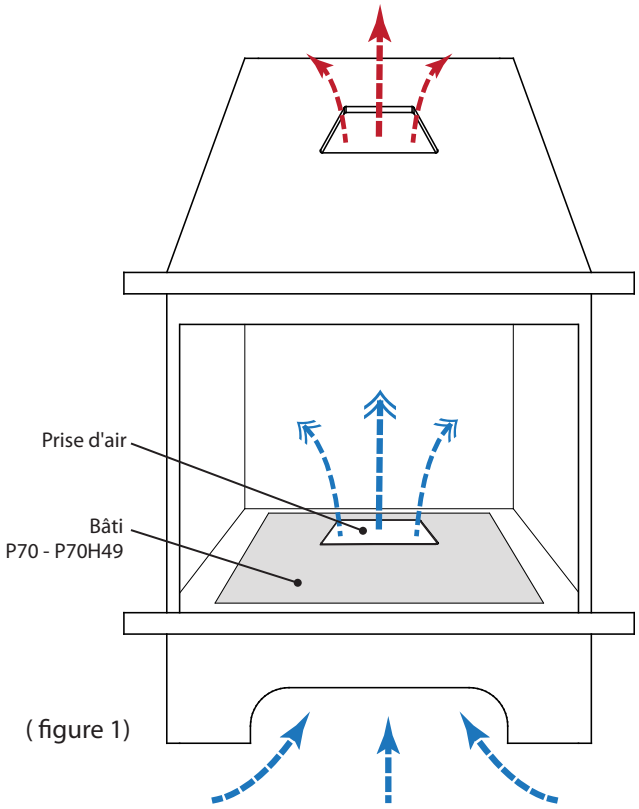

(figure 1)

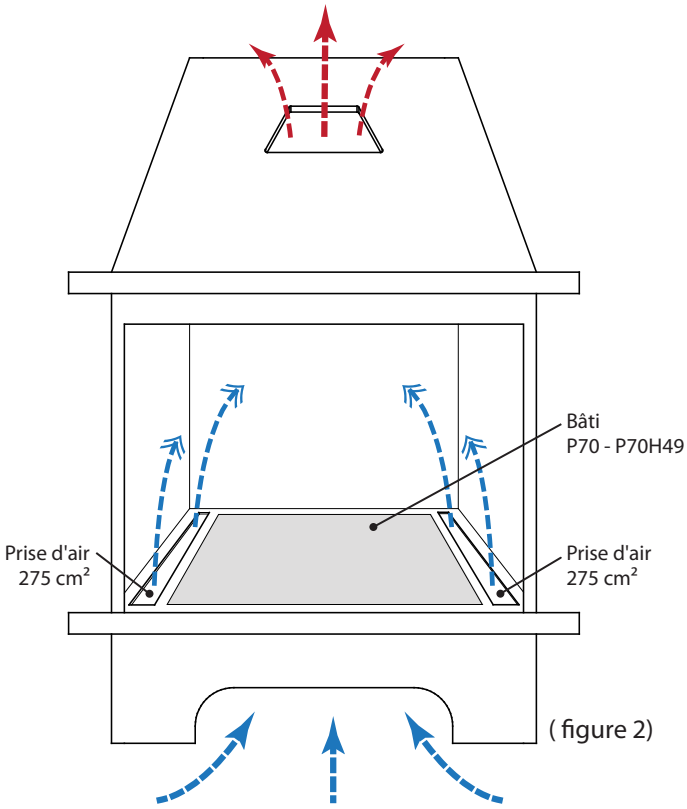

(figure 2)

Pour un fonctionnement correct de l'insert, durant la construction de la cheminée, il faut respecter les mesures indiquées dans le chapitre *« ENCOMBREMENTS MINIMUMS »* qui doivent être réalisées avec une matériau non inflammable.
En fonction des mesures d'encombrement du poêle reprises dans les caractéristiques techniques, il faut prévoir au moins 50 mm. d'espace sur la partie supérieure et sur les 2 côtés. (voir la figure 3)

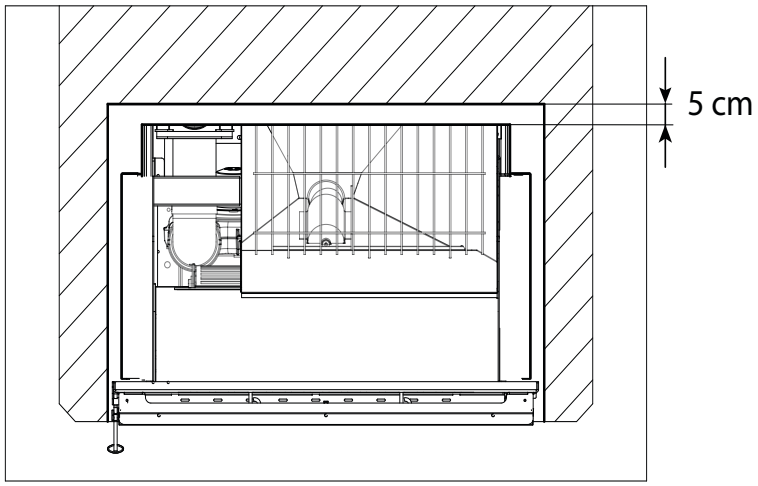

(figure 3)

Pour prévenir toute surchauffe éventuelle, le Comfort P70 et P70h49 sont dotés d'une sonde qui analyse la température à l'intérieur de la structure et qui intervient en réduisant la puissance de fonctionnement.

CE SYSTÈME D'AÉRATION EST TOTALEMENT INDÉPENDANT DE LA PRISE D'AIR POUR LA COMBUSTION

MONTAGE AVEC BÂTI COULISSANT

Prendre le bâti coulissant et le placer dans la cheminée préexistante. À l'aide d'une craie, indiquer les trous de blocage du bâti sur le plan de la cheminée. Effectuer des trous pour des chevilles à expansion en acier de 8 mm.
Percer un trou de 60 mm au niveau de la prise d'air.

Prévoir une prise de courant à l'arrière de l'insert de façon à ce que la fiche soit accessible après avoir terminé l'installation.
Fixer le bâti avec les vis de blocage.
Créer la connexion de l'évacuation des fumées et de la prise en respectant les points décrits précédemment.
Prendre l'insert, l'incliner de façon à ce que les roues aillent s'insérer sur les rails prévus à cet effet, le faire glisser jusqu'à ce que le raccord des fumées soit complètement inséré dans le boîtier convoyeur des fumées.

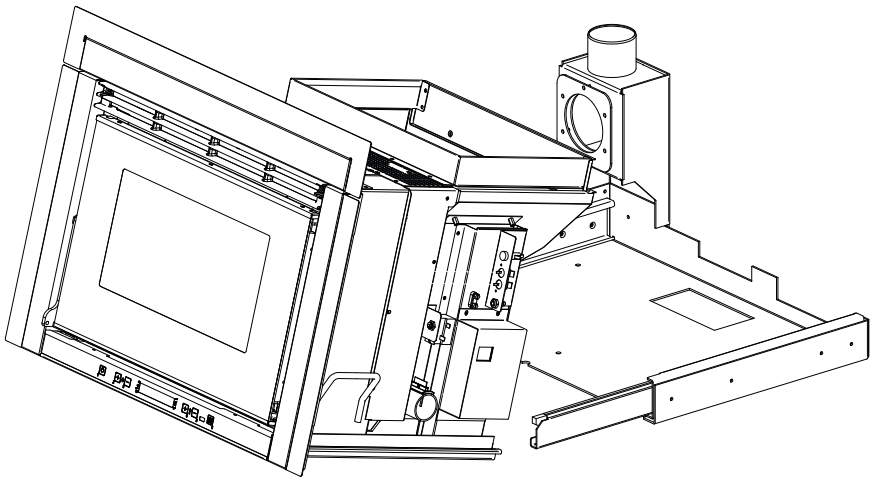

MONTAGE AVEC SOCLE (EN OPTION) :

Placer le socle à l'emplacement choisi et à l'aide des pieds, régler la hauteur souhaitée (les boulons se trouvent sur les quatre côtés extérieurs du socle en bas).
Prévoir une prise de courant à l'arrière de l'insert de façon à ce que la fiche soit accessible après avoir terminé l'installation.

Fixer le socle au sol au moyen des chevilles en acier d'un diamètre de 8 mm.
Prendre le socle coulissant et le fixer au châssis avec les boulons.
Raccorder l'évacuation des fumées et les prises d'air selon les indications du paragraphe précédent.
Prendre l'insert, l'incliner de façon à ce que les roues aillent s'insérer sur les rails prévus à cet effet, le faire glisser jusqu'à ce que le raccord des fumées soit complètement inséré dans le boîtier convoyeur des fumées.
Enfin, ouvrir la porte feu et tourner, à l'aide de la clé six pans fournie, la vis placée dans l'angle en bas à gauche, dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour vérifier si l'insert est correctement fixé au bâti, connecter la fiche à la prise de courant et vérifier que le display s'allume.

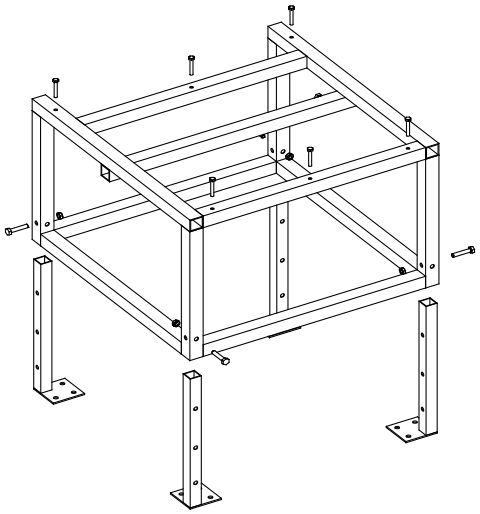

Nota bene : Si vous utilisez notre socle, il faut pratiquer une fente dans la cheminée qui permette de contrôler le niveau des pellets dans le réservoir pour éviter ainsi qu'il sorte au cours du remplissage.

MONTAGE DES CADRES

L'insert possède un cadre de finition de série qui, en plus de le finir, sert à couvrir la fente latérale nécessaire entre la structure et le revêtement.

MONTAGE DU CADRE SUPÉRIEUR P70 :

Il suffit de faire glisser le cadre dans les pivots prévus à cet effet, comme indiqué sur la figure 1.

figure 1

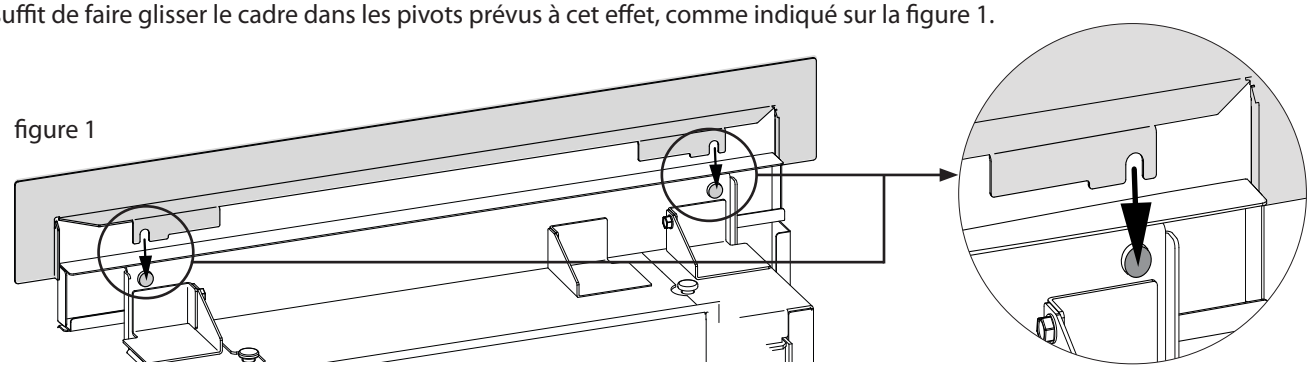

MONTAGE DU CADRE SUPÉRIEUR P70H49 :

Fixer le cadre supérieur à l'aide de 2 vis comme indiqué sur la figure 2.

figure 2

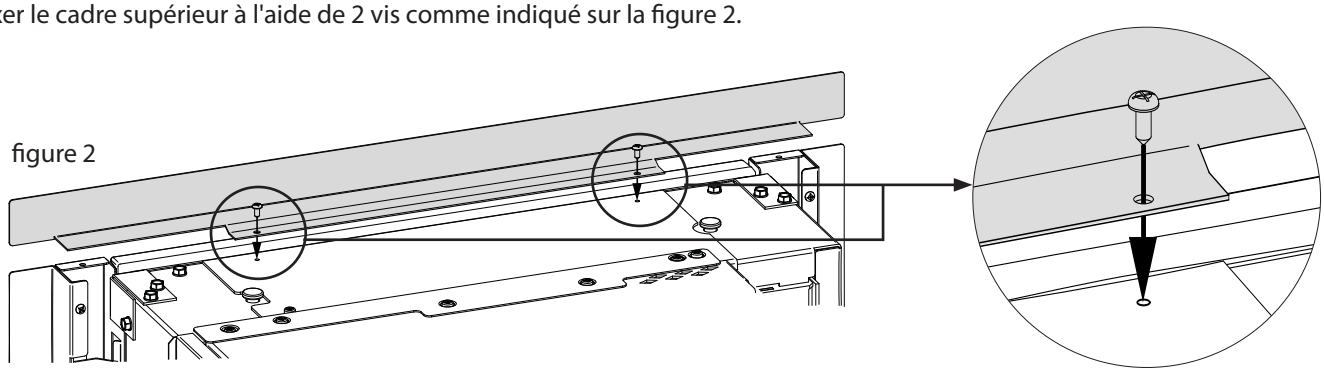

MONTAGE DES CADRES LATÉRAUX P70 ET POUR P70H49 :

Fixer les cadres latéraux à l'aide de 2 vis de chaque côté comme indiqué sur la figure 3.

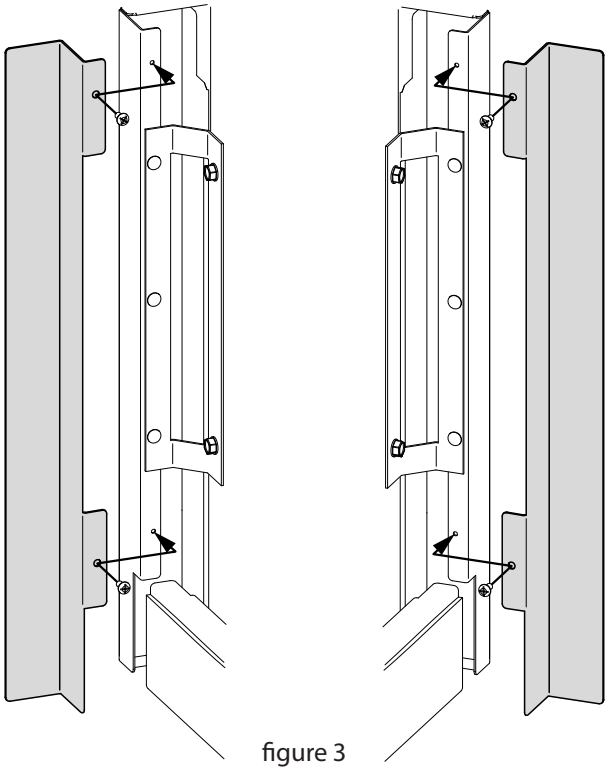

figure 3

L'INSERT DOIT DÉPASSER LE PLAN EN MARBRE DU REVÊTEMENT D'AU MOINS 1 CM.

N.B. IL FAUT PROTÉGER TOUTE POUTRE EN BOIS ÉVENTUELLEMENT SITUÉE AU-DESSUS DE L'INSERT AVEC DU MATÉRIEL IGNIFUGE.
LE MONTAGE DU CADRE EST IMPORTANT PARCE QU'IL PERMET UNE RECIRCULATION CORRECTE DE L'AIR DANS L'INSERT ET PAR CONSÉQUENT UN EXCELLENT FONCTIONNEMENT DU PRODUIT.

SÉCURITÉ DE L'INSERT, BLOCAGE ET DÉBLOCAGE

Ouvrir la porte feu et la tourner, à l'aide du tisonnier fourni en équipement, introduire le tisonnier dans l'angle en bas à gauche et tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour ouvrir (débloquer) ou dans le sens des aiguilles d'une montre pour fermer (bloquer).

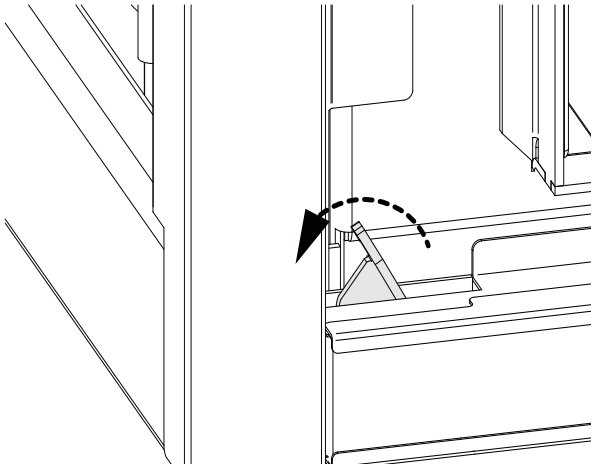

OUVERT - DÉBLOQUÉ

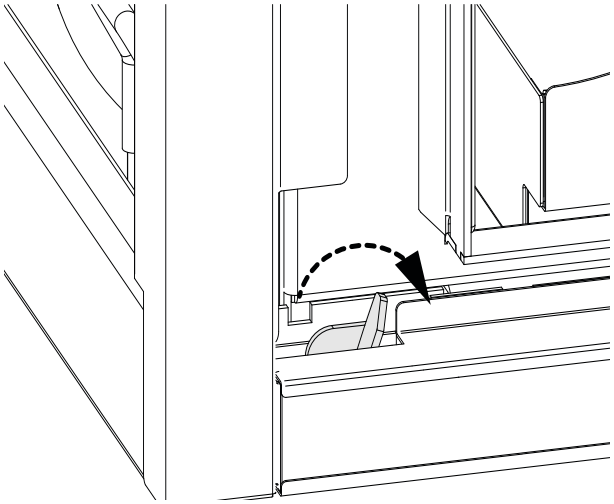

FERMÉ - BLOQUÉ

Pour vérifier si l'insert est fixé correctement au bâti, connecter la fiche à la prise de courant et vérifier le fonctionnement à l'aide de la télécommande fournie.

EXTRACTION DE L'INSERT ET CHARGEMENT DU PELLET

L'extraction de l'insert permet soit de charger les pellets dans le réservoir soit d'effectuer les opérations de maintenance ordinaires (nettoyage du conduit des cendres en fin d'année) ou extraordinaires (remplacement des parties mécaniques en cas de panne du produit).
Pour extraire l'insert, suivre la procédure suivante :
ouvrir la porte feu et tourner le loquet placé dans l'angle en bas à gauche, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
À l'aide des tisonniers prévus, tirer la machine vers soi jusqu'à ce qu'elle se bloque automatiquement.

EXTRAIRE L'INSERT UNIQUEMENT LORSQUE LA MACHINE EST ÉTEINTE ET COMPLÈTEMENT FROIDE !

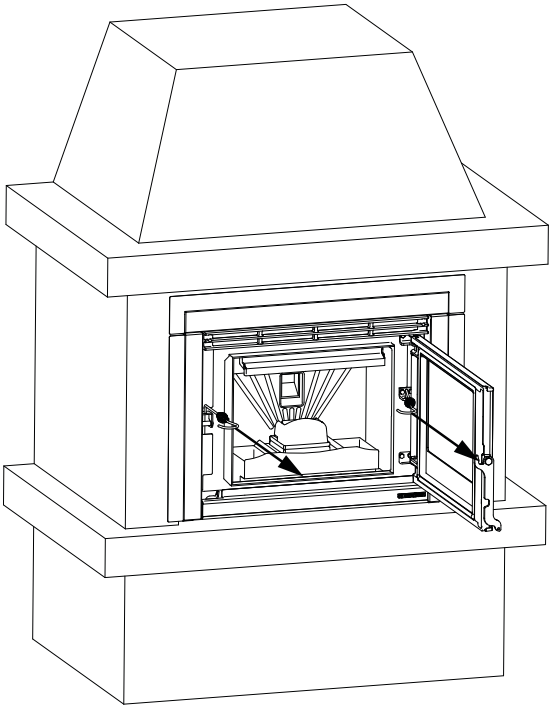

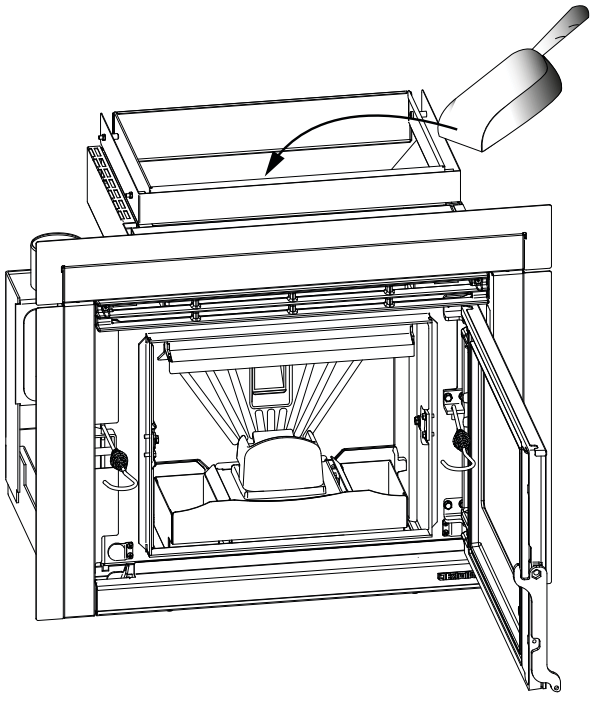

PELLET

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes :

- **EN PLUS - UNI EN 16961 - 2 classe A1 ou bien A2**
- **Ö-NORM M 7135**
- **DIN PLUS 51731**

Extraflame conseille de toujours utiliser des pellets d'un diamètre de 6 mm pour ses produits.

L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIAU ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POÊLE ET PEUT ENTRAINER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ. AFIN DE GARANTIR UNE COMBUSTION SANS PROBLÈMES, IL FAUT QUE LE PELLET SOIT CONSERVÉ DANS UN ENDROIT SEC.

KIT DE CHARGEMENT FRONTAL DU PELLET (EN OPTION)

Le kit de chargement du pellet en option permet de charger frontalement le pellet à l'intérieur du réservoir sans être obligés d'extraire l'insert (une opération qui demande l'arrêt de la machine).

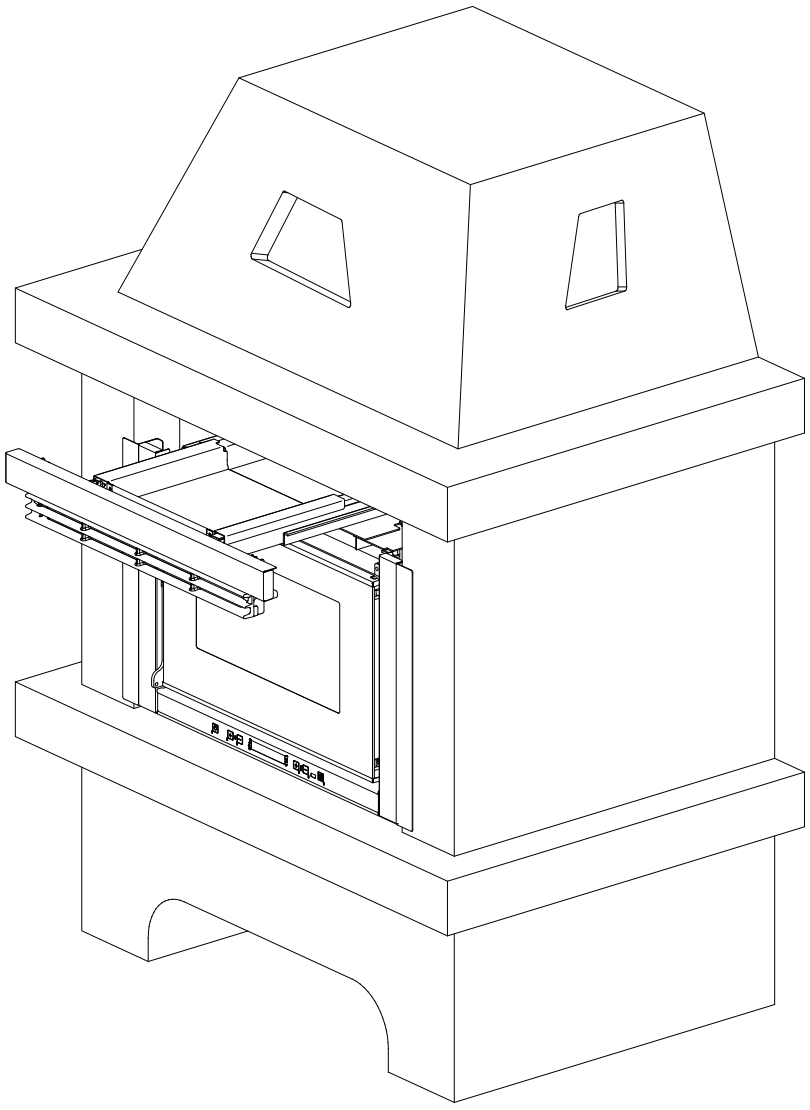

Pour obtenir de plus amples informations concernant les accessoires, consulter le site : www.extraflame.it/support, dans la catégorie « accessoires ».

EN CAS D'INSTALLATION AVEC LE KIT DE CHARGEMENT (EN OPTION), LA MACHINE NE DOIT PAS ÊTRE EXTRAITE.

PANNEAU DE COMMANDES

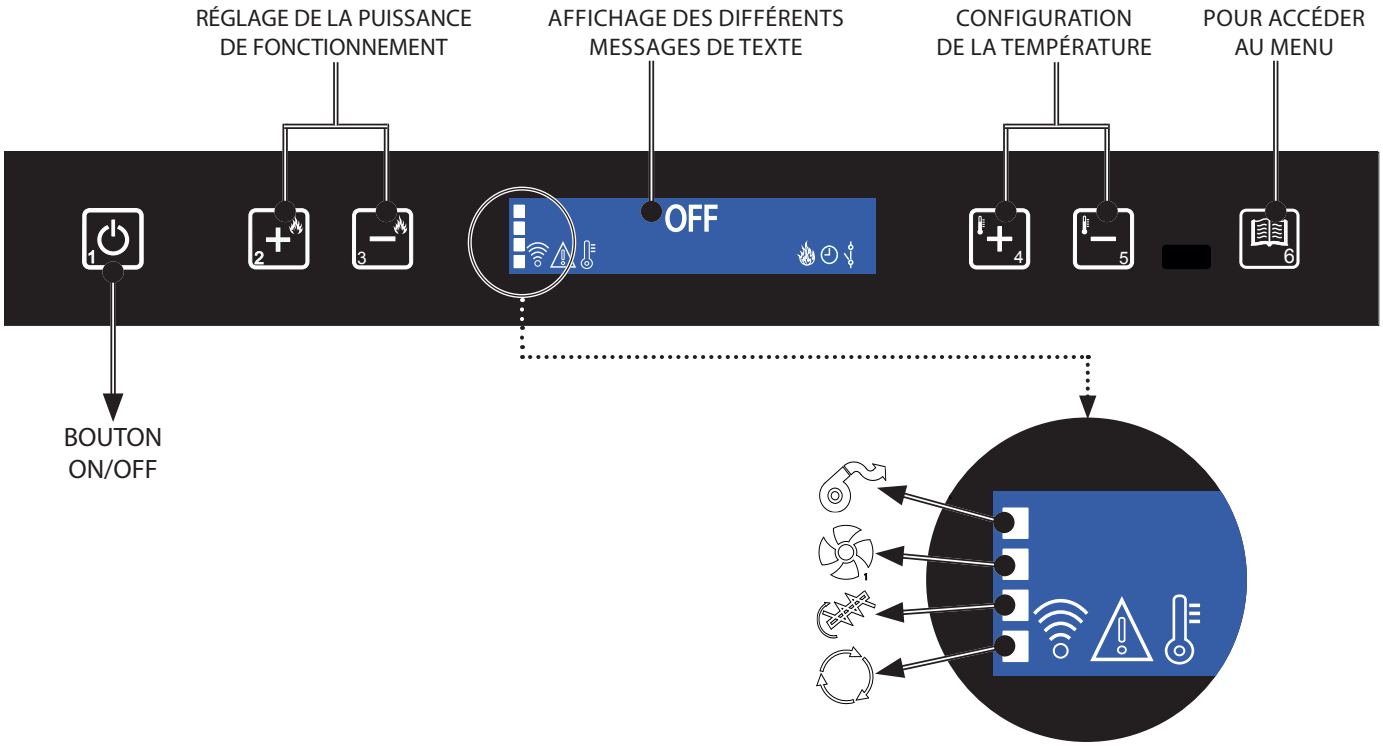

LÉGENDE DES ICÔNES DE L'ÉCRAN

	Indique la réception du signal radio Allumée = communication radio en cours Éteinte = absence de communication radio Allumée fixe = entrée du port série désactivée		Indique la fonction de programmation hebdomadaire Voyant allumé = programmation hebdomadaire activée Voyant éteint = programmation hebdomadaire désactivée
	Indique le fonctionnement du moteur d'expulsion des fumées. Éteinte = moteur d'expulsion des fumées désactivé Allumée = moteur d'expulsion des fumées activé Clignotante = panne		Indique la modulation du poêle Allumée = la poêle fonctionne à la puissance configurée Clignotante = la puissance à laquelle le poêle fonctionne est différente de la puissance configurée, le poêle est en cours de modulation (pour diverses raisons)
	Indique le fonctionnement du ventilateur tangentiel (le cas échéant) Éteinte = le ventilateur ne tourne pas Allumée = le ventilateur tourne Clignotante = moteur au minimum		Indique la présence d'une alarme. Triangle allumé + touche 1 clignotante : Indique la présence d'une alarme
	Indique le fonctionnement du moteur de chargement du pellet Éteinte = moteur de chargement du pellet désactivé Allumée = moteur de chargement du pellet activé		
	Indique la fonction de compensation Éteinte = la fonction est désactivée Allumée = la fonction est activée		Indique l'état de la température ambiante Éteinte = la Température lue par la sonde est supérieure au set de température configuré Allumée = la Température lue par la sonde est inférieure au set de température configuré

	Indique le contact du thermostat supplémentaire externe			
	Contact fermé :	le contact du thermostat supplémentaire externe est fermé et la fonction STBY est désactivée	Clignotante avec contact fermé :	le contact du thermostat supplémentaire externe est fermé et la fonction STBY est activée
	Contact ouvert :	le contact du thermostat supplémentaire externe est ouvert et la fonction STBY est désactivée	Clignotante avec contact ouvert :	le contact du thermostat supplémentaire externe est ouvert et la fonction STBY est activée

MENU GÉNÉRAL

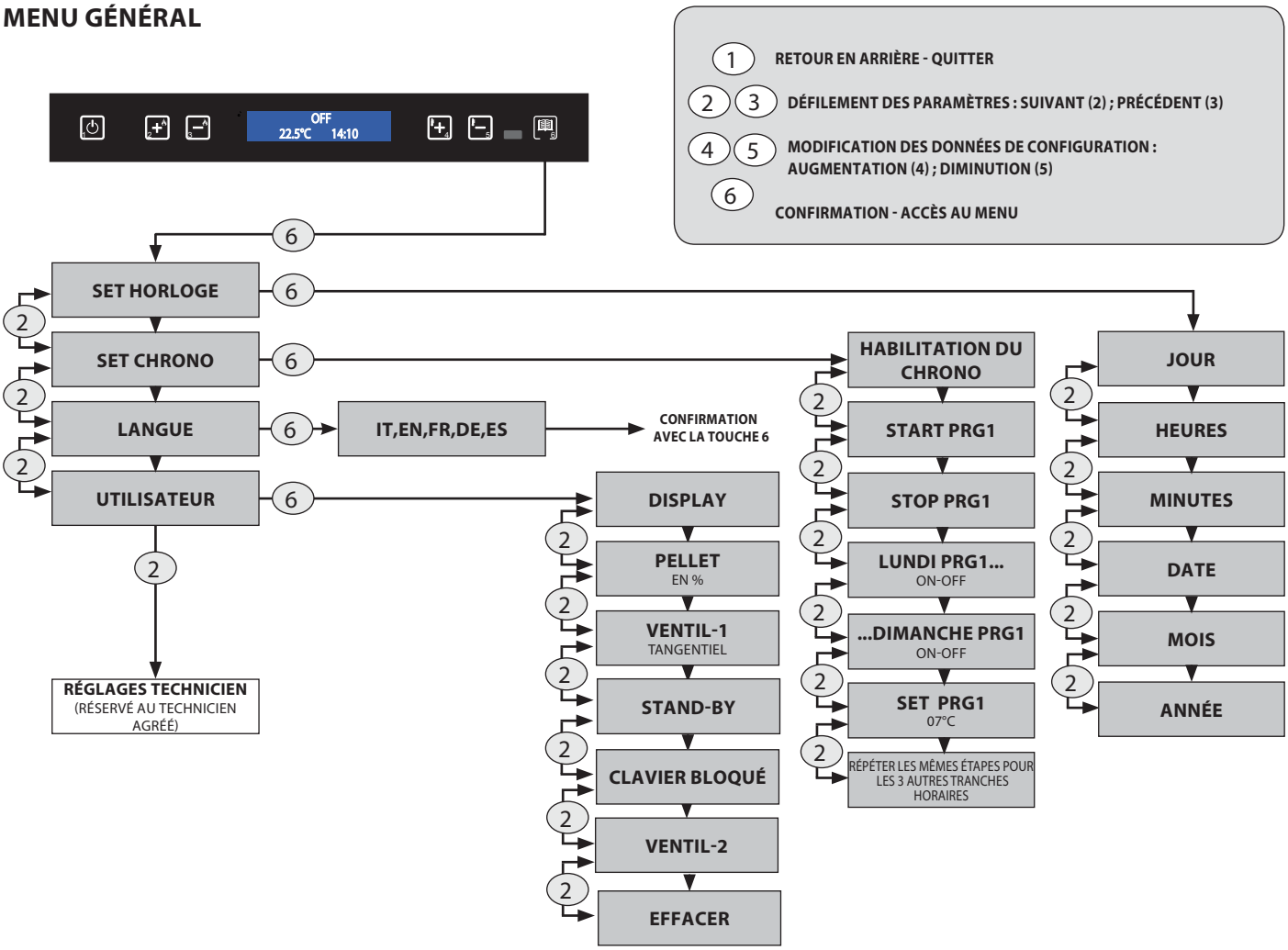

*** NON UTILISÉE**

INSTRUCTIONS DE BASE

Au cours des premiers allumages du poêle, il faut faire attention aux conseils suivants :

- il est possible que de légères odeurs se dégagent suite au séchage des vernis et des silicones utilisés. Éviter toute permanence prolongée dans l'environnement.
- Ne pas toucher les surfaces car elles pourraient encore être instables.
- Bien aérer le local plusieurs fois.
- Le durcissement des surfaces s'achève après quelques chauffages.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.

Avant d'allumer le poêle, il faut vérifier les points suivants :

- Le circuit hydraulique doit être terminé, respecter les indications des normes et du manuel.
- Le réservoir doit être rempli de pellets.
- La chambre de combustion doit être propre.
- Le brasier doit être complètement dégagé et propre.
- Vérifier la fermeture hermétique de la porte feu et du tiroir à cendres.
- Vérifier que le câble d'alimentation soit correctement connecté.
- L'interrupteur bipolaire situé sur la partie arrière droite doit être en position 1.

IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS SÉPARATEUR ET/OU PLAQUE FOYÈRE (VOIR FIGURE CI-CONTRE).
SON RETRAIT NUIT À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT ET ENTRAÎNE LA PERTE DE VALIDITÉ IMMÉDIATE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE.
EN CAS D'USURE OU DE DÉTÉRIORATION, DEMANDER LE REMPLACEMENT DE LA PIÈCE AU SERVICE D'ASSISTANCE (REMPLACEMENT QUI NE RENTRE PAS DANS LA GARANTIE DU PRODUIT CAR IL S'AGIT D'UNE PIÈCE SUJETTE À L'USURE).

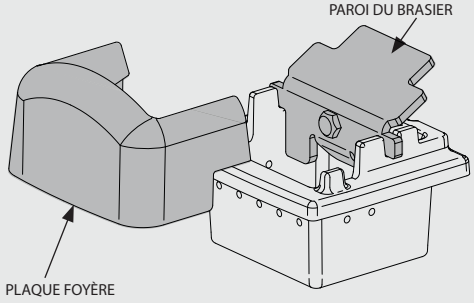

LA TÉLÉCOMMANDE

La télécommande permet de régler tout ce qui peut normalement être effectué par le display Lcd.
Le tableau ci-dessous détaille les différentes fonctions :

1	**ON/OFF**	Appuyer sur la touche pendant trois secondes pour allumer ou éteindre le poêle.
2	**AUGMENTATION DE LA PUISSANCE**	Appuyer sur cette touche pour augmenter la puissance de fonctionnement.
3	**DIMINUTION DE LA PUISSANCE**	Appuyer sur cette touche pour diminuer la puissance de fonctionnement.
4	**AUGMENTATION DE LA TEMPÉRATURE**	Cette touche permet d'augmenter le set de température.
5	**DIMINUTION DE LA TEMPÉRATURE**	Cette touche permet de diminuer le set de température.
6	**HABILITER/DÉSHABILITER LE CHRONO**	Appuyer une fois sur cette touche pour habiliter ou déshabiliter le chrono.
7	**HABILITATION DE L'ARRÊT RETARDÉ**	Cette touche permet de programmer un arrêt retardé. En programmant par exemple l'arrêt dans une heure, le poêle s'éteindra automatiquement après que le temps configuré se soit écoulé, en affichant toutes les minutes le compte à rebours pour l'arrêt automatique retardé.
8	**MENU**	Cette touche permet d'entrer dans le menu utilisateur et technicien (le menu technicien est réservé au service d'assistance technique).
9	**AUGMENTATION**	Cette touche permet d'augmenter le set de température.
10	**TOUCHE ESC**	Cette touche permet de quitter toute programmation ou affichage et de revenir au menu initial sans enregistrer les données.
11	**RETOUR**	Cette touche affiche les différents menus précédents.
12	**TOUCHE CONFIRMATION**	Cette touche permet de confirmer les réglages effectués lors de la programmation du menu utilisateur.
13	**SUIVANT**	Cette touche permet de continuer à parcourir les différents menus
14	**HABILITATION DE LA FONCTION F1**	Touche prédisposée pour des applications futures
15	**DIMINUTION**	Cette touche sert à diminuer la valeur à configurer.
16	**ÉTAT DU POÊLE**	Appuyer sur cette touche pour afficher le menu général de l'état du poêle

Nota bene : les numéros représentés sur la télécommande sont à but illustratif et ne sont pas présents sur la télécommande fournie avec le produit.

TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES

Les piles sont logées dans la partie inférieure de la télécommande.
Pour la remplacer, extraire le compartiment des piles (comme indiqué sur la figure à l'arrière de la télécommande), puis enlever ou introduire la pile en respectant les symboles imprimés sur la télécommande ou sur la pile.
Introduire la pile en suivant les symboles imprimés sur la télécommande et sur la pile même.

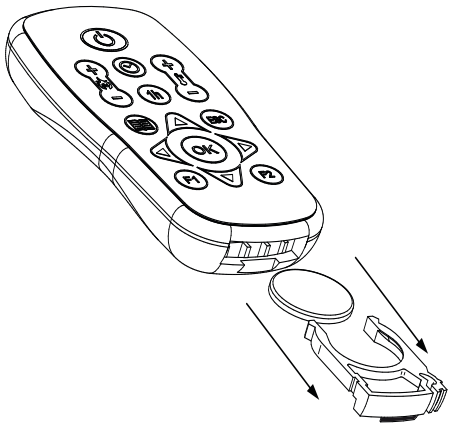

Pour le fonctionnement, il faut 1 batterie tampon au lithium CR2025 à 3V

Les piles usées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement, elles doivent donc être éliminées à part dans des conteneurs prévus à cet effet.

Si la télécommande est éteinte à cause de l'absence de la pile, il est possible de commander le poêle depuis le panneau de commandes placé dans la partie supérieure du poêle.
Pendant l'opération de remplacement, prêter attention à la polarité en suivant les symboles imprimés sur le compartiment interne de la télécommande.

CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Une fois le câble d'alimentation branché dans la partie arrière du poêle, mettre l'interrupteur, toujours placé à l'arrière, dans la position (I).
L'interrupteur placé à l'arrière du poêle sert à donner la tension à la carte du poêle.
Le poêle reste éteint et le panneau affiche une première page-écran
avec la mention OFF.

RÉGLAGE DE L'HEURE, JOUR, MOIS ET ANNÉE

Le set horloge permet de régler l'heure et la date

PROCÉDURE DES COMMANDES

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affiche.
- Confirmer avec la touche 6.
- Utiliser la touche 4 ou 5 pour l'attribution du jour.
- Appuyer sur la touche 2.
- Utiliser la même procédure 4 ou 5 pour configurer et la touche 2 pour avancer, pour le réglage de l'heure, des minutes, date, mois et année.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur la touche 1 pour revenir aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

SET HORLOGE	
JOUR	LUN, MAR, MER, ...DIM
HEURES	0...23
MINUTES	00...59
DATE	1...31
MOIS	1...12
ANNÉE	00...99

RÉGLAGE DE LA LANGUE

Il est possible de sélectionner la langue préférée pour l'affichage des différents messages.

PROCÉDURE DES COMMANDES

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affiche.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir **SET LANGUE.**
- Confirmer avec la touche 6.
- Sélectionner la langue à l'aide de la touche 4 ou 5.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur la touche 1 pour revenir aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

SET LANGUE	
LANGUE	ITALIEN
	ANGLAIS
	ALLEMAND
	FRANÇAIS
	ESPAGNOL

DÉFAUT D'ALLUMAGE

LE PREMIER ALLUMAGE POURRAIT NE PAS FONCTIONNER, VU QUE LA VIS SANS FIN EST VIDE ET N'ARRIVE PAS TOUJOURS À CHARGER À TEMPS LE BRASIER DE LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE DE PELLETS POUR LE DÉMARRAGE RÉGULIER DE LA FLAMME.
SI LE PROBLÈME NE SE PRODUIT QU'APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, VÉRIFIER QUE LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ORDINAIRES INDIQUÉES SUR LE MANUEL DU POÊLE, AIENT ÉTÉ EFFECTUÉES CORRECTEMENT.

CLEAN CHECK UP 1 - 2

EN CAS D'ALARME AL NO FLUX - ALL CLEAN CHECK UP, IL EST NÉCESSAIRE DE S'ASSURER QUE LE FOND DU BRASIER SOIT DÉBARRASSÉ DES RÉSIDUS OU DES INCRUSTATIONS. LES TROUS PRÉSENTS SUR LE FOND DOIVENT ÊTRE COMPLÈTEMENT DÉGAGÉS AFIN DE GARANTIR UNE COMBUSTION CORRECTE. IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA FONCTION « RÉGLAGE CHARGEMENT PELLET » POUR ADAPTER LA COMBUSTION SELON LES EXIGENCES DÉCRITES. SI LE SIGNAL D'ALARME PERSISTE, ET SI LES CONDITIONS ÉNUMÉRÉES CI-DESSUS SE SONT PRODUITES, CONTACTER LE CENTRE ASSISTANCE AGRÉÉ.

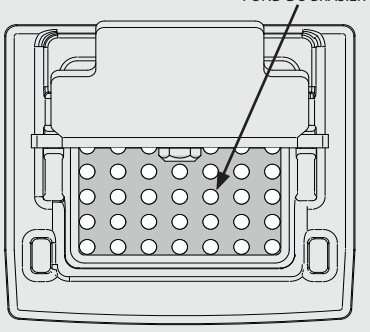

FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE

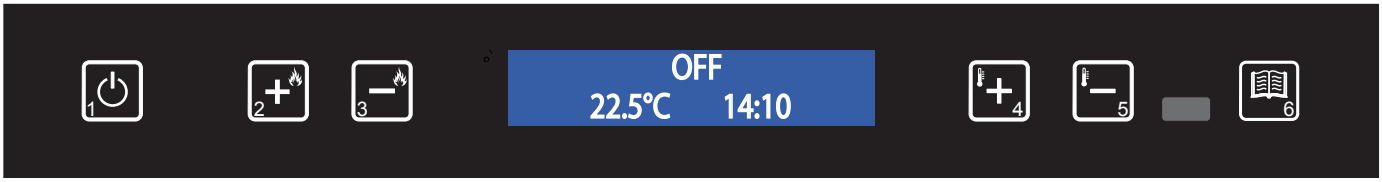

ALLUMAGE
Après la vérification des points susmentionnés, appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes pour allumer le poêle. Pour la phase d'allumage, 15 minutes sont à disposition, après le démarrage et après avoir atteint la température de contrôle, le poêle interrompt la phase d'allumage et passe en DÉMARRAGE.

DÉMARRAGE
Durant la phase de démarrage, le poêle stabilise la combustion en augmentant progressivement la combustion, pour démarrer ensuite la ventilation, et passer en TRAVAIL.

TRAVAIL
Durant la phase de travail, le poêle se place au set puissance configuré et il travaille pour atteindre le set température ambiante configuré. Voir la rubrique suivante.

RÉGLAGE DU SET THERMOSTAT
Le set température ambiante est configurable à l'aide des touches 4 et 5, de Low-07 à 40 °C -Hot

LOW - HOT
Si la température est configurée sur « Low » (set sous le seuil des 7 °C), le poêle fonctionne toujours au minimum.
Si elle est configurée sur « hot » (set supérieur au seuil des 40 °C), le poêle ne module pas et fonctionnera toujours et exclusivement à la puissance configurée.

RÉGLAGE DU SET PUISSANCE
Le set puissance possède 5 niveaux de fonctionnement, à l'aide du bouton 5 (allumé), 1 et 2 (réglage).
Puissance 1 = niveau minimum - Puissance 5 = niveau maximum.

TRAVAIL AVEC LA SONDE AMBIANTE (DE SÉRIE)
L'appareil contrôle la température ambiante à l'aide d'une sonde sur la machine.
Après avoir atteint la température configurée, il se place automatiquement au minimum ou en arrêt en activant la fonction **Stand by** et en réduisant au minimum la consommation de pellet.

La fonction **STBY** est toujours configurée sur **OFF** par défaut (voyant éteint).
Pour son activation et sa logique, suivre les indications à la page suivante, chapitre : **Stand-by.**

NETTOYAGE DU BRASIER
Pendant la phase de travail, le poêle a un compteur interne qui effectue un nettoyage du brasier après un temps établi.
Cette phase, qui est représentée sur le display, place le poêle à une puissance inférieure et augmente le moteur d'expulsion des fumées pendant un temps déterminé lors de la programmation.
Une fois la phase de nettoyage terminée, le poêle continue son travail en se replaçant à la puissance sélectionnée.

ARRÊT
Appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes.
Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt et bloque l'alimentation du pellet.
Le moteur d'aspiration des fumées et le moteur de la ventilation d'air chaud restent allumés jusqu'à ce que la température du poêle ne descende en-dessous des paramètres d'usine.

RALLUMAGE
Le rallumage du poêle est uniquement possible si la température des fumées a baissé et si le timer programmé s'est remis à zéro.

N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE !
AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLET CONTRE LE POÊLE BOUILLANT !
EN CAS DE DÉFAUTS D'ALLUMAGE CONTINUS, CONTACTER UN TECHNICIEN AUTORISÉ.

THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)

L'appareil a la possibilité de contrôler la température ambiante à l'aide d'un thermostat supplémentaire (en option).
Après l'allumage (en appuyant sur la touche 1 ou grâce au mode chrono), le poêle fonctionne pour atteindre le set configuré sur le thermostat, en affichant **TRAVAIL** (**contact fermé**). La sonde ambiante de série est ignorée automatiquement.
Une fois que le thermostat a atteint la température (**contact ouvert**), le poêle se place au minimum en affichant **MODUL.**

POUR SON INSTALLATION ET SON ACTIVATION :

- Il faut disposer d'un thermostat mécanique ou digital.
- Retirer la fiche de la prise de courant.
- En faisant référence à la figure ci-contre, brancher les deux petits câbles du thermostat (contact libre - pas 220 V !) sur les bornes correspondantes placées à l'arrière de la machine, l'une est rouge et l'autre est noire.
- Alimenter de nouveau le poêle.
- Appuyer sur la touche 5 jusqu'à configurer le set température sur **LOU**.

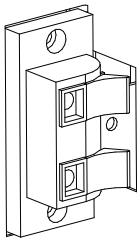

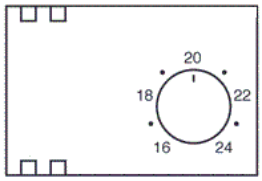

Le poêle est alors correctement configuré.
Il travaille en contrôlant le thermostat supplémentaire externe.

L'INSTALLATION DU THERMOSTAT DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET/OU LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FABRICANT.

IL EXISTE DEUX MODALITÉS DIFFÉRENTES DE FONCTIONNEMENT DU POÊLE SELON LA FONCTION STAND-BY. VOIR LE CHAPITRE « STAND-BY ».

MENU UTILISATEUR

DISPLAY

Ce menu permet de régler l'intensité lumineuse du display. Configuré par défaut sur OFF, le rétro-éclairage du display et des touches s'éteint après un retard configuré au préalable.
Le rétro-éclairage s'allume dès qu'une touche est enfoncée, ou si la machine se met en alarme.
En configurant de 10 à 31, il est possible de régler l'intensité d'éclairage du display (10 = éclairage minimal, 31 = éclairage maximal) et le rétro-éclairage est toujours activé.

PROCÉDURE DES COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affiche.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription « **DISPLAY** » apparaît.
- Utiliser les touches 4 - 5 pour sélectionner l'éclairage du display.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur la touche 1 pour revenir aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

RÉGLAGE DU CHARGEMENT DU PELLET

Le menu suivant permet de régler le pourcentage de chargement du pellet.
Si le poêle présente des problèmes de fonctionnement dus à la quantité de pellets, il est possible d'intervenir directement depuis le panneau de commandes pour régler le chargement de pellets.

Les problèmes liés à la quantité de combustible peuvent se diviser en 2 catégories :

MANQUE DE COMBUSTIBLE :

- le poêle ne parvient jamais à développer une flamme adéquate qui a toujours tendance à rester très basse même à puissance élevée.
- à la puissance minimale, le poêle a presque tendance à s'éteindre en se portant en situation d'alarme « **PELLET TERMINÉ** ».
- quand le poêle affiche l'alarme « **PELLET TERMINÉ** » il peut y avoir des pellets non brûlés à l'intérieur du brasier.

EXCÈS DE COMBUSTIBLE *:*

- le poêle développe une flamme très haute même à puissance réduite.
- il a tendance à encrasser fortement la vitre panoramique en l'obscurcissant presque totalement.
- le brasier a tendance à s'incruster en bouchant les orifices pour l'aspiration de l'air à cause de l'excès de pellets chargés car ceux-ci ne sont brûlés que partiellement.

Le réglage s'effectue par pourcentage, une modification sur ce paramètre entraîne donc une variation proportionnelle sur toutes les vitesses de chargement du poêle. Le chargement est possible de l'ordre de -20 % à +30 %.

Pour le réglage, effectuer la procédure sur le display :

PROCÉDURE DES COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affiche.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**.
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription « **DISPLAY** » apparaît.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir « **PELLET** ».
- Utiliser les touches 4 - 5 pour augmenter (4) ou diminuer (5) le chargement pendant la phase de TRAVAIL.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur la touche 1 pour revenir aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

VENTIL-1

Ce menu permet de régler la vitesse du ventilateur frontal en pourcentage.

PROCÉDURE DES COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affiche.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription « **DISPLAY** » apparaît.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir « **VENTIL-1** ».
- Utiliser les touches 4 -5 pour augmenter (4) ou diminuer (5).
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur la touche 1 pour revenir aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

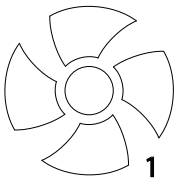

STAND-BY

- STAND-BY AVEC THERMOSTAT DIGITAL (DE SÉRIE)

FONCTION STBY CONFIGURÉE SUR ON

Si la fonction Stby est activée (ON), si le poêle atteint la température ambiante configurée et la dépasse de 2°C, il se place en arrêt après un retard pré-configuré par défaut, en affichant stand-by.
Lorsque la température ambiante est inférieure de 2°C par rapport au set configuré et après que le poêle se soit refroidi, ce dernier recommence à fonctionner à la puissance configurée sur le display en affichant travail.

FONCTION STDBY CONFIGURÉE SUR OFF (CONFIGURATION D'USINE)

Si la fonction Stby n'est pas activée (OFF), si le poêle atteint la température ambiante configurée, il se met au minimum en modulant et affichera modul. Quand la température ambiante est inférieure au set configuré, le poêle recommence à fonctionner à la puissance configurée à l'écran en affichant travail.

- STAND-BY AVEC THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE

La fonction STBY est utilisée si l'on désire un arrêt immédiat du poêle une fois la température atteinte.
En usine, la fonction STBY est toujours configurée sur OFF (voyant allumé).

- **FONCTION STDBY CONFIGURÉE SUR OFF** (CONFIGURATION D'USINE)
  Si la fonction STBY n'est pas activée (OFF), si le poêle atteint la température ambiante configurée, il se place au minimum en modulant et affiche **MODUL.**. Quand la température ambiante est inférieure au set configuré, le poêle recommence à fonctionner à la puissance configurée sur l'écran en affichant **TRAVAIL**.

- **FONCTION STBY CONFIGURÉE SUR ON**
  Quand la fonction Stby est activée (ON), le poêle, lorsqu'il atteint la température ambiante configurée et la dépasse de 2 °C, se place en arrêt après un retard préconfiguré en usine, en affichant **STAND - BY**.
  Quand la température ambiante est inférieure de 2 °C par rapport au set configuré, le poêle recommence à travailler à la puissance configurée sur le display en affichant TRAVAIL.

PROCÉDURE DES COMMANDES
- Appuyer sur la touche P6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affiche.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 pour atteindre le **SET UTILISATEUR.**
- Confirmer avec la touche 6.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 pour atteindre le **STAND BY.**
- Avec la touche 4 ou 5 sélectionner sur ON.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur la touche 1 pour revenir aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

La fonction STAND-BY est activée.

CLAVIER BLOQUÉ

Ce menu permet de bloquer les touches du display (comme pour les téléphones portables).
Lorsque la fonction est insérée, l'inscription « **CLAVIER BLOQUÉ** » apparaît à chaque fois que l'on appuie sur une touche.

PROCÉDURE DES COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affiche.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**.
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription « **DISPLAY** » apparaît.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir « **CLAVIER BLOQUÉ** ».
- Utiliser les touches 4 - 5 pour sélectionner habiliter/déshabiliter.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur la touche 1 pour revenir aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

UNE FOIS LA FONCTION ACTIVÉE, UTILISER SIMULTANÉMENT LES TOUCHES 1 ET 5 POUR VERROUILLER OU DÉVERROUILLER LE CLAVIER.

VENTIL-2
- NON UTILISÉE

Ce menu permet de régler en pourcentage la vitesse de la ventilation canalisée.

PROCÉDURE DES COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affiche.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**.
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription « **DISPLAY** » apparaît.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir « **VENTIL-2** »
- Utiliser les touches 4 -5 pour augmenter (4) ou diminuer (5).
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur la touche 1 pour revenir aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

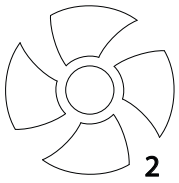

EFFACER

Permet de remettre toutes les valeurs modifiables par l'utilisateur comme en usine. Les données modifiées sont :

PROCÉDURE DES COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affiche.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**.
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription « **DISPLAY** » apparaît.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir « **RESET** ».
- Utiliser les touches 4-5 pour sélectionner sur **ON** et appuyer sur la touche 6.
- Pour confirmer, on voit s'afficher « **EFFECTUÉ** » sur le display

- SET TEMPÉRATURE = 35 °C
- SET PUISSANCE = 5
- HABILIT. CHRONO = OFF
- START PRG1=OFF
- STOP PRG1 = OFF
- LUNDI PRG1 = OFF
- .....tous les paramètres du chrono sur OFF
- PELLET = 00 %
- STAND BY = OFF
- VENTIL-1 = 0 %
- VENTIL-2 = 0 %

CHRONO

Le chrono permet de programmer 4 tranches horaires dans une journée, à utiliser pour tous les jours de la semaine.
Dans chaque tranche, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation de la tranche programmée et la température AMBIANTE (07 - 40°C).

RECOMMANDATIONS
Les horaires d'allumage et d'arrêt doivent être compris dans l'intervalle d'une seule journée, de 0 à 24 heures, et ne doivent pas être à cheval sur plusieurs jours.
Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de configurer le jour et l'heure en cours, il faut donc vérifier d'avoir suivi les points énumérés à la section « *Set horloge* » pour faire en sorte que la fonction chrono travaille ; en plus de la programmer, il faut également l'activer.

EXEMPLE :

ALLUMAGE À 07:00 **ARRÊT À 18:00**	**CORRECT**	**ALLUMAGE À 22:00** **ARRÊT À 05:00**	**ERRONÉ**

EXEMPLE DE PROGRAMMATION

Nous supposons à présent que nous voulons utiliser la fonction Programmateur hebdomadaire et que nous voulons utiliser 4 tranches horaires de la façon suivante :
1ère tranche horaire : de 08:00 à 12:00 tous les jours de la semaine, avec une température ambiante de 19 °C, sauf samedi et dimanche
2è tranche horaire : de 15:00 à 22:00 uniquement samedi et dimanche, avec une température ambiante de 21 °C

PROCÉDURE COMMANDES :

SET HORLOGE

Appuyer une fois sur la touche 6, la mention SET HORLOGE apparaîtra.
Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir **SET CHRONO**

SET CHRONO

ACTIVATION CHRONO

Appuyer sur la touche 6, la mention **HABILIT. CHRONO** et **OFF** s'affichent.
Appuyer sur la touche 4 pour activer ou désactiver la fonction **CHRONO**.
Sélectionner **ON**.

HABILITATION DU CHRONO ON

Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et continuer la programmation.

La mention **START PRG1 OFF** apparaît.

START PRG1 OFF

ALLUMAGE DE LA 1ÈRE TRANCHE

Configurer avec les touches 4 - 5 l'horaire « **08:00** » qui correspond à l'horaire d'allumage de la 1ère tranche horaire.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 6, pour revenir au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 3.

START PRG1 08:00

ARRÊT 1ÈRE TRANCHE

Configurer avec les touches 4 - 5 l'horaire « **12:00** » qui correspond à l'horaire d'arrêt de la 1ère tranche horaire.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 6, pour revenir au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 3.

STOP PRG1 12:00

HABILITATION JOURS 1ÈRE TRANCHE

Pour habiliter/déshabiliter les jours, utiliser les touches 4 et 5 ; touche 2 et 3 pour faire défiler les différents jours ; le jour de la semaine apparait, suivi de **OFF**
sélectionner de lundi à vendredi sur **ON**, sauf samedi et dimanche (OFF)

LUNDI..PRG1 ON-OFF

SET TEMPÉRATURE H2O 1ÈRE TRANCHE

Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et continuer la programmation.
Utiliser les touches 4 - 5 pour sélectionner la température H2O souhaitée.
(Low -07 - 40 °C Hot)

Pour confirmer et continuer, appuyer sur la touche 6.

SET PRG1 19 °C

ALLUMAGE DE LA 2È TRANCHE*

Il convient alors de programmer la deuxième tranche horaire.

La séquence à suivre est analogue et se répète comme lors de L'ALLUMAGE DE LA 1ÈRE TRANCHE.

START PRG2 OFF

*ALLUMAGE DE LA 2È TRANCHE
Il convient alors de programmer la deuxième tranche horaire.
La séquence à suivre est analogue et se répète comme lors de l'ALLUMAGE DE LA 1ÈRE TRANCHE.
À cette occasion, il suffit de saisir l'heure d'exemple dans start à 15:00 et dans Stop à 22:00 et d'activer les jours samedi et dimanche en les sélectionnant sur ON.

LORSQUE LE PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE EST ACTIVÉ, UN PETIT CARRÉ DE L'ICÔNE CORRESPONDANTE S'ALLUME SUR LE PANNEAU DE COMMANDES.

NETTOYAGE À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

Les images sont à titre illustratif.

QUOTIDIEN

Brasier :

Enlever le brasier de son compartiment et dégager les orifices en utilisant le tisonnier fourni. Retirer les cendres du brasier à l'aide d'un aspirateur.
Aspirer les cendres qui se sont déposées dans le compartiment du brasier.

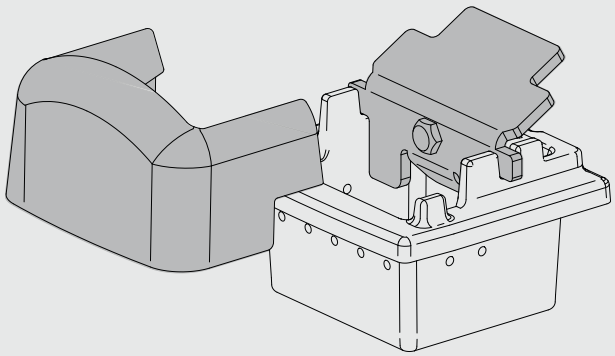

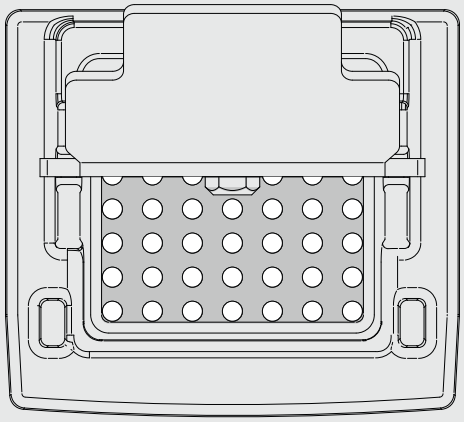

Racleurs :

Le nettoyage des échangeurs thermiques doit s'effectuer uniquement quand le poêle est froid !
Ce nettoyage permet de garantir un rendement thermique toujours constant dans le temps.
Ce type d'entretien doit être effectué au moins une fois par jour. Pour ce faire, il suffit d'utiliser les racleurs prévus situés dans la partie supérieure du poêle, en effectuant un mouvement de bas en haut et vice versa plusieurs fois.

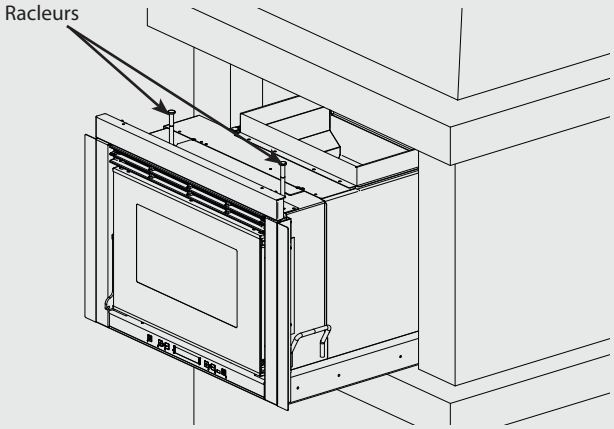

HEBDOMADAIRE

Nettoyage du tiroir à cendres :

Chaque semaine ou lorsque cela est nécessaire, vider la cendre contenue dans le tiroir prévu à cet effet.
Il est recommandé d'aspirer au moins une fois par semaine les cendres dans la chambre de combustion avec un aspirateur approprié.

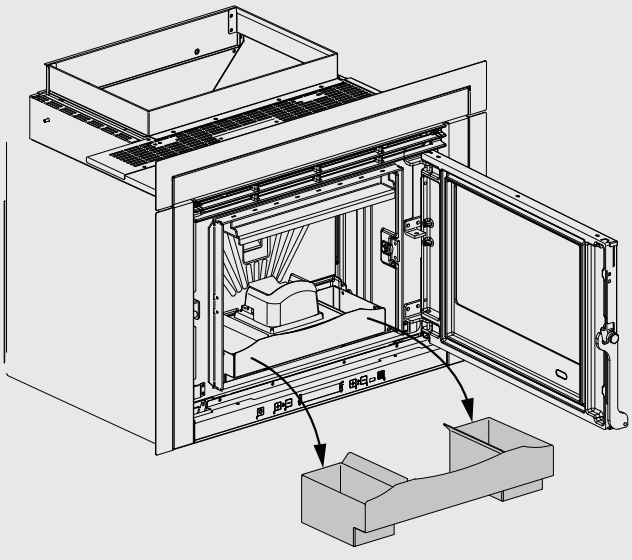

NETTOYAGE À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

Les images sont à titre illustratif.

TOUS LES MOIS

Nettoyage de l'échangeur thermique : Tous les mois, il faut nettoyer la chambre des échangeurs de chaleur car la suie déposée sur l'arrière de la paroi du foyer en fonte obstrue l'afflux régulier des fumées.
Pour pouvoir accéder aux échangeurs de chaleur, il faut retirer la paroi centrale de la paroi du foyer en suivant les opérations décrites ci-dessous :
retirer le brasier de son emplacement
à la main, tourner le loquet en lui faisant faire un tour de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre.

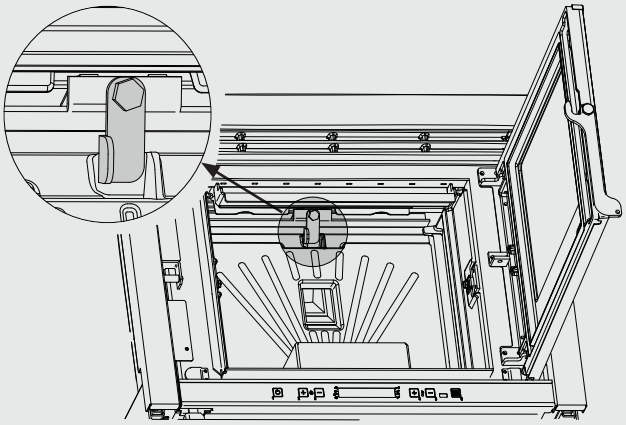

Prendre la plaque en fonte amovible avec les mains, la soulever d'abord vers le haut puis la faire glisser par la chambre de combustion en la tirant vers soi et en faisant attention aux 2 fixations en fonte situées en bas.

Retirer les deux plaques en fonte situées situées sur le côté de la base d'appui du brasier en les faisant glisser vers le haut.

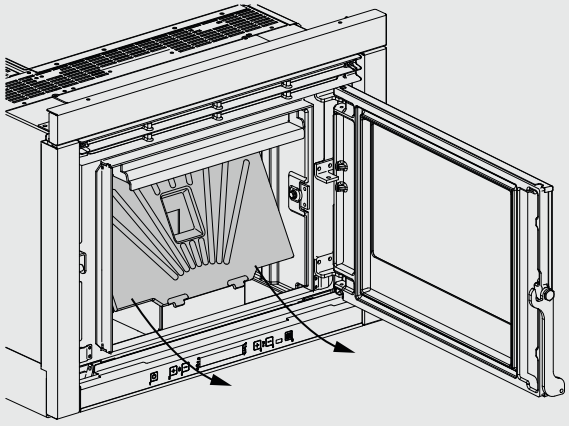

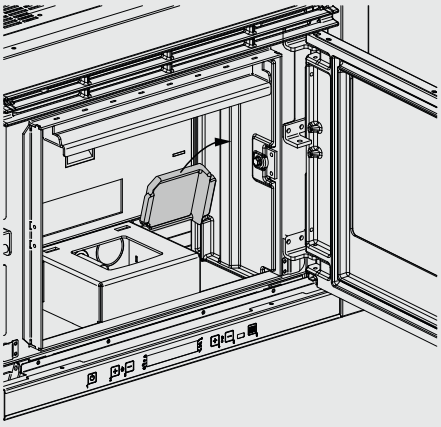

Après avoir enlevé la paroi frontale du foyer, retirer les deux plaques en fonte latérales en dévissant la vis mise en évidence dans l'illustration inférieure.
Ensuite, racler à l'aide du tisonnier fourni en équipement pour enlever et désincruster la suie qui s'est déposée entre le faisceau tubulaire et uniquement après, utiliser un aspirateur pour aspirer toutes les cendres.

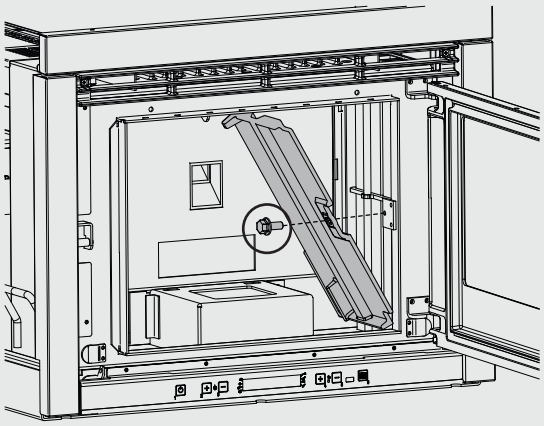

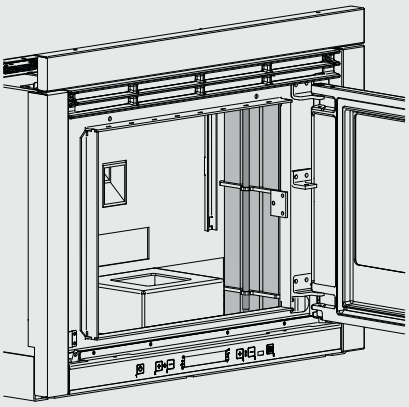

Une fois le nettoyage terminé, replacer la plaque en fonte amovible en effectuant un mouvement exactement opposé à celui utilisé pour la retirer. Après avoir positionné la paroi du foyer, tourner le verrou afin de le remettre dans sa position d'origine.

ENTRETIEN ORDINAIRE

Afin de garantir le bon fonctionnement et la sécurité de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer les opérations indiquées ci-dessous chaque saison ou plus fréquemment si nécessaire.

JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ DE LA PORTE, DU TIROIR À CENDRES ET DU BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.
Il est nécessaire que ceux-ci soient contrôlés régulièrement : en cas d'usure ou d'endommagement, il faut les remplacer immédiatement.
Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé.

RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

Tous les ans ou dans tous les cas à chaque fois que cela est nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. S'il y a des tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.

EFFECTUER LES INDICATIONS TOUJOURS EN TOUTE SÉCURITÉ !

- **LORSQUE LE POÊLE EST COMPLÈTEMENT FROID, ÉTEINT, ET EN DÉBRANCHANT LA PRISE ÉLECTRIQUE DE RÉSEAU.**
- **L'ABSENCE DE NETTOYAGE NUIT À LA SÉCURITÉ !**
- **POUR UN FONCTIONNEMENT CORRECT, LE POÊLE DOIT ÊTRE SOUMIS À UN ENTRETIEN ORDINAIRE PAR UN TECHNICIEN AUTORISÉ, AU MOINS UNE FOIS PAR AN.**
- **SI LE CÂBLE D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGÉ, IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE OU DANS TOUS LES CAS PAR UNE PERSONNE POSSÉDANT UNE QUALIFICATION SEMBLABLE, DE FAÇON À ÉVITER TOUT RISQUE.**

A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées), nouveau silicone aux endroits prévus	✓
B	Joints d'étanchéité de la trappe d'inspection et porte (les remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)	✓
C	Chambre de combustion (nettoyage total de toute la chambre) et nettoyage du tuyau porte-bougie d'allumage.	✓

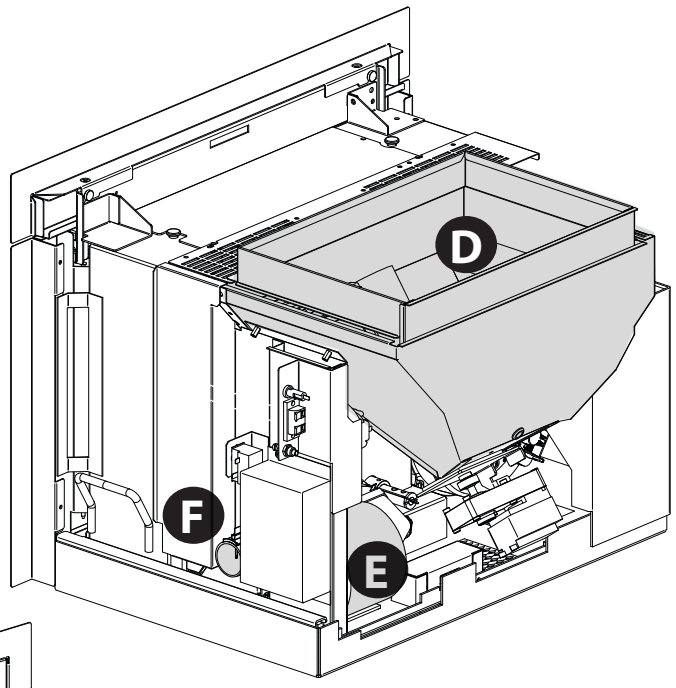

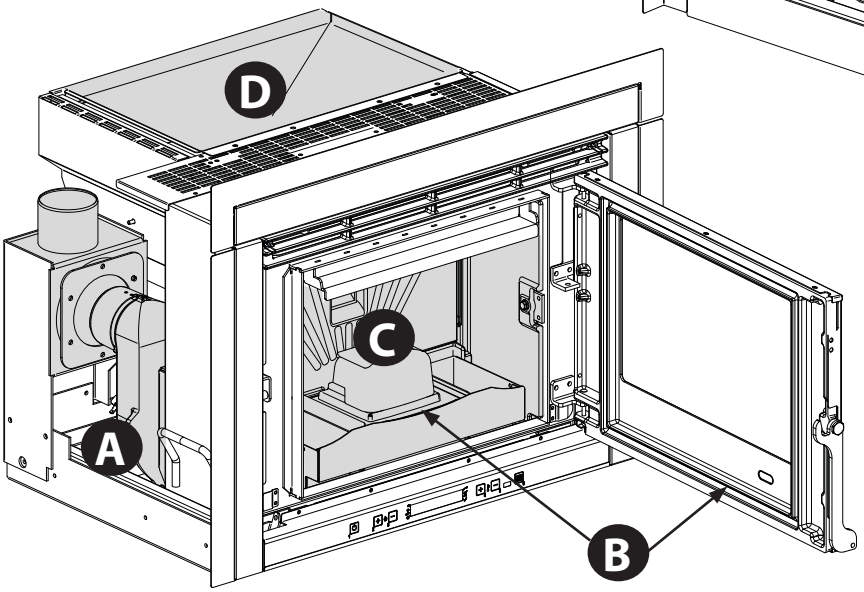

D	Réservoir (évacuation complète et nettoyage).	✓
E	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des éventuels débris de pellet	✓
F	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux	✓

VISUALISATIONS	
DISPLAY	**CAUSE**
OFF	Poêle éteint
START	La phase de start est en cours
CHARGEMENT DU PELLET	Le chargement des pellets est en cours durant la phase d'allumage
ALLUMAGE	La phase d'allumage est en cours
DÉMARRAGE	La phase de démarrage est en cours
TRAVAIL	La phase de fonctionnement normal est en cours
MODUL.	Le poêle module
NETTOY. BRASIER	Le nettoyage automatique du brasier est en cours.
NETTOY. FINAL	Lorsque le poêle est éteint Le nettoyage final est en cours La phase de nettoyage final dure environ 10 minutes.
STAND-BY	Poêle éteint car la température a été atteinte et en attente pour se rallumer.
STAND-BY EXT.	Le poêle est éteint à cause du thermostat externe, dans l'attente de se rallumer
ATTENTE REFR.	Un nouvel allumage est tenté quand le poêle vient d'être éteint. Quand le poêle effectue un arrêt, il est nécessaire d'attendre l'arrêt total du moteur de fumées, puis d'effectuer le nettoyage du brasier. Uniquement après avoir effectué ces opérations, il sera possible de rallumer le poêle.
ATTENTE REFR. BLACK OUT	Le poêle se refroidit en raison d'un black-out
LOW	Thermostat ambiant configuré à la valeur minimale. Dans ce mode, le poêle ne fonctionne qu'à la 1ère puissance, indépendamment de la puissance programmée. Pour quitter cette fonction, il suffit d'augmenter la température ambiante avec le bouton 4 puis la touche 2.
HOT	Set température ambiante configuré à la valeur maximale. Le poêle fonctionne selon la marche configurée, sans jamais moduler. Pour quitter cette fonction, il suffit de diminuer le set température à l'aide du bouton 4 puis de la touche 1.
RÉSERVE PELLET	L'affichage de « RÉSERVE PELLET » associé au clignotement lent de la touche 1 indique que le réservoir de pellet est en réserve. Lorsque l'appareil est éteint et complètement froid, recharger le réservoir de pellet.

ALARMES		
DISPLAY	**EXPLICATION**	**SOLUTION**
	Le triangle fixe sur le display et le clignotement de la touche 1 indiquent la présence d'une alarme.	Allumé et clignotant : indique la présence d'une alarme L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et 15 minutes après l'affichage de l'alarme, en appuyant sur la touche 3 pendant 3 secondes.
ASPIRAT.KO	Panne liée au moteur d'expulsion des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
SONDE DES FUMÉES	Panne liée à la sonde des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ALARME SURTEMP. FUMÉES	La température des fumées a dépassé 310 °C	Vérifier l'afflux de pellets (voir « Réglage chargement pellet »). Vérifier que la machine soit propre, y compris le parcours des fumées. Il faut absolument éviter de laisser du linge sur la machine. Les autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
CLEAN CHECK UP 1 - 2 **(1 = EN PHASE DE DÉMARRAGE)** **(2 = EN PHASE DE TRAVAIL)**	Le fond de brasier ou la chambre de combustion sont sales. La porte ne ferme pas correctement. Le tiroir à cendres ne ferme pas correctement. Le capteur de dépression est défectueux. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué. Installation incorrecte	Vérifier que les trous du fond de brasier soient complètement dégagés. Vérifier la propreté tant du conduit des fumées que de la chambre de combustion. Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir à cendres. Les autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
AL. DÉPR	Le capteur de dépression mécanique est intervenu	Contacter le centre d'assistance
DÉFAUT D' ALLUMAGE	Le réservoir du pellet est vide. Réglage inadéquat du chargement pellet. Installation incorrecte	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir « Réglage chargement pellet »). Vérifier les procédures décrites dans le chapitre « Allumage ». Les autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
NO AL. BLACK-OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage.	Mettre le poêle sur OFF avec la touche 1 et répéter les procédures décrites au chapitre « Allumage ». Les autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
PELLET TERMINÉ	Lors du fonctionnement, la température des fumées a baissé au-dessous des paramètres d'usine	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux du pellet. Les autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
ATTENTE REFROID.	Essai de déblocage alarme quand le poêle est encore en phase de refroidissement.	À chaque fois que le poêle affiche l'une des alarmes citées ci-dessus, il s'éteint automatiquement. Le poêle bloque toute tentative de déblocage alarme au cours de cette phase, en affichant l'alarme même sur le display et ATT. de façon alternée. L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et 15 minutes après l'affichage de l'alarme, en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
DÉBITMÈTRE KO	Composant déconnecté ou en panne	Contacter l'assistance
ALARME COMMANDE VIS	Fonctionnement anormal chargement du pellet	Contacter l'assistance
BLOCAGE VIS SANS FIN	Fonctionnement anormal moteur pellet	Contacter l'assistance

CONDITIONS DE GARANTIE

EXTRAFLAME S. p. A., basée via dell'Artigianato 12 Montecchio Precalcino (VI), garantit cet appareil, pour ce qui est des défauts de fabrication et des matériaux, pendant 2 (deux) ANS à compter de la date de l'achat. La garantie est annulée si le défaut de conformité n'est pas signalé au vendeur dans les deux mois qui suivent sa découverte.

La responsabilité d' EXTRAFLAME S. p. A. se limite à la fourniture de l'appareil ; celui-ci doit être installé d'une manière professionnelle, en suivant les indications contenues dans les manuels et les dépliants fournis avec le produit acheté et conformément aux lois en vigueur.
L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié et sous la responsabilité de la société qui lui confie les travaux laquelle assume toute la responsabilité de l'installation et du bon fonctionnement du produit installé. En cas de non respect de ces précautions, la société EXTRAFLAME S. p. A. n'assume aucune responsabilité.

MISE EN GARDE
Il est indispensable d'effectuer le test de fonctionnement de l'appareil avant de compléter les travaux et les finitions de maçonnerie (la contre-hotte, le revêtement externe, les pilastres, la peinture des murs, etc). EXTRAFLAME S.p.A. n'assume aucune responsabilité pour les éventuels dommages et les frais conséquents aux finitions susmentionnées même si celles-ci faisaient suite au remplacement des pièces défectueuses.

LA GARANTIE EST VALABLE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

EXTRAFLAME S. p. A. garantit que tous ses produits sont fabriqués avec des matériaux d'excellente qualité et avec des techniques de travail qui garantissent leur efficacité. Pendant l'utilisation normale de l'appareil, si vous remarquez des éléments défectueux ou dysfonctionnants, un remplacement gratuit des éléments en question franco revendeur qui a effectué la vente sera effectué.

EXTENSION TERRITORIALE DE LA GARANTIE :
Territoire italien

VALIDITÉ
LA GARANTIE EST VALABLE AUX CONDITIONS SUIVANTES :
- l'acheteur doit envoyer, dans les 8 jours qui suivent la date de l'achat, le coupon rempli des deux côtés. La date de l'achat doit être validée par un document fiscal valable, remis par le revendeur.
- L'appareil doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel fourni en équipement et par du personnel professionnellement qualifié.
- L'appareil doit être utilisé conformément au manuel d'instructions fourni avec tous nos produits.
- Le certificat de garantie doit être rempli et signé par le client et validé par le revendeur.
- Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné du ticket de caisse délivré par le revendeur doit être soigneusement conservé et montré au personnel du Centre d'Assistance Technique d'EXTRAFLAME S.p.A. en cas d'intervention.

LA GARANTIE N'EST PAS VALABLE DANS LES CAS SUIVANTS.
- Si les conditions de garantie décrites ci-dessus ne sont pas respectées.
- Si l'installation n'a pas été effectuée conformément aux lois en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans le manuel/dépliant fourni avec l'appareil.
- En cas de négligence du client suite à un entretien erroné ou incorrect du produit.
- En présence d'installations électriques et/ou hydrauliques non conformes aux lois en vigueur.
- En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et/ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
- En cas de combustion de matériaux non conforme aux types et aux quantités indiquées dans le manuel/dépliant fourni
- Tous les dommages causés par le transport ; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en reportant une note sur le document de transport ou sur la copie du transporteur.
- EXTRAFLAME S. p. A. ne répond pas des dommages éventuels qui peuvent, directement ou indirectement être provoqués aux personnes, aux biens et aux animaux à cause du non respect des prescriptions indiquées dans le manuel/dépliant fourni.

TOUS LES ÉLÉMENTS SUJETS À L'USURE SONT EXCLUS DE LA GARANTIE :
les éléments suivants font partie de cette catégorie :

- Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou Ironker, les pièces vernies, chromées ou dorées, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
- Les variations chromatiques, les craquelures et de légères différences de dimension des parties en faïence ne sont pas un motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.
- Les éléments en matériau réfractaire
- Les travaux de maçonnerie
- Les pièces de l'installation pour la production d'eau sanitaire non fournies par EXTRAFLAME S. p. A. (uniquement pour les appareils fonctionnant à l'eau).
- L'échangeur de chaleur n'est pas couvert par la garantie si un circuit anti-condensation garantissant une température minimale de retour en chaudière d'au moins 55 °C n'est pas réalisé (seulement les appareils à eau).

CLAUSES SUPPLÉMENTAIRES :
Toutes les interventions pour l'étalonnage ou le réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation ne sont pas couvertes par la garantie.
En cas de remplacement des pièces, la garantie n'est pas prolongée.
Durant la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.
Cette garantie, valable uniquement pour l'acheteur, ne peut être transférée.

TEST CONSEILLÉ (PAYANT) :
EXTRAFLAME S.p.A. vous conseille de faire effectuer le test de fonctionnement du produit par un Centre d'Assistance Technique agréé, qui vous fournira toutes les informations pour son utilisation correcte.

INTERVENTIONS SOUS GARANTIE
La demande d'intervention doit être présentée au revendeur ou au centre assistance.
L'intervention couverte par la garantie concerne la réparation gratuite de l'appareil conformément à la loi en vigueur.

RESPONSABILITÉ
EXTRAFLAME S. p. A. ne reconnaît aucune indemnisation pour les dommages directs ou indirects causés ou dépendant de l'appareil.

TRIBUNAL
Pour toute controverse, le tribunal compétent est celui de Vicence.

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

EXTRAFLAME S.p.A. Via Dell'Artigianato, 12 36030 - MONTECCHIO PRECALCINO (VI) - ITALY
☏ +39.0445.865911 - 🖷 +39.0445.865912 - ✉ info@extraflame.it - 🖳 www.lanordica-extraflame.com

Extraflame se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reportées dans ce manuel à tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.
Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.

Ce document est à votre disposition à l'adresse *www.extraflame.it/support*